

# SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1988 - 1989

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 12 octobre 1988

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (1) à la suite d'une mission effectuée du 29 février au 11 mars 1988 au Pérou et en Bolivie sur l'évolution de la situation en Amérique andine et les relations bilatérales avec la France,*

Par MM. Michel d'AILLIÈRES, Robert PONTILLON  
Edouard LEJEUNE et Paul ROBERT,

Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Lecanuet, *président* ; Yvon Bourges, Pierre Matraja, Michel d'Aillières, Emile Didier, *vice-présidents* ; Jean Garcia, Jacques Genton, Michel Alloncle, Guy Cabanel, *secrétaires* ; MM. Paul Alduy, Jean-Pierre Bayle, Jean-Luc Bécart, Jean Bénard Mousseaux, André Bettencourt, André Boyer, Michel Caldaguès, Jean Chamant, Jean-Paul Chambriard, Jacques Chaumont, Michel Chauty, Charles-Henri de Cossé-Brissac, Michel Crucis, André Delelis, Claude Estier, Louis de la Forest, Gérard Gaud, Philippe de Gaulle, Michel Giraud, Jacques Golliet, Mme Nicole de Hauteclouque, MM. Marcel Henry, Louis Jung, Christian de La Malène, Bastien Leccia, Edouard Le Jeune, Max Lejeune, Louis Longequeue, Philippe Madrelle, Daniel Millaud, Claude Mont, Michel Moreigne, Jean Natali, Charles Ornano, Paul d'Ornano, Charles Pasqua, Robert Pontillon, Roger Poudonson, Paul Robert, Xavier de Villepin, Albert Voilquin.

## SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>CHAPITRE PREMIER : LE DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA MISSION</b> .....	7
<b>A. La phase préparatoire de la mission</b> .....	7
1° Les entretiens .....	7
2° L'élaboration du calendrier de la délégation .....	8
<b>B. Les entretiens et les visites de la délégation</b> .....	12
1° Le séjour à Lima .....	12
a. Les entretiens avec les autorités péruviennes .....	12
b. La visite de la Communauté urbaine de "Villa El Salvador" .....	14
c. La visite des organismes français d'action culturelle .....	18
2° La visite à Cusco .....	18
3° Le séjour à La Paz .....	19
a. Les entretiens avec les autorités boliviennes .....	19
b. La rencontre avec les représentants des partis politiques .....	21
c. La visite des établissements de coopération culturelle, scientifique et technique .....	24
<b>AVANT-PROPOS : L'Amérique andine.</b> .....	25
<b>CHAPITRE II : LE PEROU</b> .....	27
<b>I. - Présentation générale du Pérou</b> .....	27
<b>A. Quelques traits significatifs de la géographie physique du Pérou</b> .....	27
- la latitude .....	28
- l'altitude .....	28
<b>B. Trois caractéristiques saillantes de la démographie péruvienne</b> .....	32
1° Un peuplement métissé à dominante indienne .....	33
2° Une évolution démographique contrastée .....	34

a. le choc de la conquête .....	35
b. L'explosion démographique .....	36
3° Une urbanisation accélérée .....	37
C. Les grandes lignes de l'histoire péruvienne .....	38
1° L'époque coloniale : le vice-royaume de Nouvelle-Castille .....	39
a. La découverte .....	39
b. La conquête et la chute de l'empire Inca .....	39
c. L'organisation de la colonisation espagnole .....	41
2° La construction de l'Etat péruvien .....	42
a. Une indépendance tardive et venue de l'extérieur ..	42
b. La délimitation de l'Etat péruvien .....	42
c. La première période de prospérité et l'intervention espagnole .....	43
d. Les difficultés économiques et l'arrivée des "civilistes" .....	43
e. La "guerre du Pacifique" et ses conséquences .....	44
3° La naissance du Pérou contemporain .....	45
a. Avant 1945 : un divorce entre le pays légal et le pays réel .....	45
b. Après 1945 : l'alternance des "convivencias" civile et des régimes militaires .....	47
II - La situation politique du Pérou contemporain .....	54
Introduction : le triomphe électoral de 1985 .....	54
A - La politique du Président Alan Garcia .....	56
1° Le style de gouvernement du Président Garcia .....	57
a. La constitution d'une équipe gouvernementale ..	57
b. L'ouverture à gauche .....	58
c. L'établissement d'un lien direct avec l'opinion .....	58
d. La recherche d'une stature internationale .....	59
2° Le programme politique du Président Garcia .....	59
a. La politique d'ordre public .....	60
b. La priorité en faveur des plus défavorisés .....	60
c. une politique économique hétérodoxe .....	62
B - Une politique à l'épreuve .....	63
1° Les difficultés de la lutte contre la guérilla .....	64
2° Les limites financières de la politique économique ..	65
3° La renaissance d'une double opposition légale .....	66
III - La politique étrangère du Pérou, et ses relations avec la France .....	67
A - La politique étrangère du Pérou .....	68
1° L'échelon régional .....	68
a. Une politique d'apaisement régional .....	69
b. La réactivation du Pacte andin .....	69

2° Le non-alignement péruvien .....	70
a. La distance à l'égard des superpuissances .....	71
b. La recherche d'une solution latino-américaine aux problèmes d'Amérique Centrale : le groupe d'appui à Contadora .....	71
c. La croisade sur la dette .....	72
d. La diplomatie péruvienne et l'Océan Pacifique .....	74
B - Les relations avec la France .....	75
1° Les relations politiques : un climat amical .....	75
2° Les relations économiques : des échanges modestes .....	78
3° Les relations culturelles, scientifiques et techniques .....	80
a. Les échanges culturels et artistiques .....	80
b. L'enseignement du français .....	81
c. La coopération scientifique et technique .....	84
<b>CHAPITRE III - LA BOLIVIE</b> .....	<b>86</b>
I - Présentation générale de la Bolivie .....	86
A - La géographie physique de la Bolivie .....	86
B - Le peuplement bolivien .....	87
C - Les traits significatifs de l'histoire bolivienne .....	88
II - L'évolution politique de la Bolivie contemporaine .....	93
A - Situation de l'économie bolivienne en 1985 .....	94
B - Les élections de juillet 1986 .....	94
C - La politique du Président Paz Estenssoro .....	95
III - Les relations extérieures de la Bolivie .....	97
A - Trois préoccupations diplomatiques majeures de la Bolivie .....	97
1° Le problème de l'accès à la mer .....	97
2° Le problème de la dette .....	98
3° Le problème du narcotrafic .....	99
B - Les relations bilatérales avec la France .....	100
1° Les relations politiques .....	100
2° Les relations économiques .....	101
3° La coopération culturelle, scientifique et technique .....	102

**Mesdames, Messieurs,**

**Soucieuse d'enrichir l'information et la réflexion de votre Haute Assemblée sur l'évolution de la situation mondiale et sur l'environnement diplomatique de notre pays, notre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées s'attache à envoyer chaque année des missions à l'étranger.**

**C'est ainsi qu'au cours de sa réunion du 2 décembre 1987, elle a décidé de demander les crédits nécessaires à l'envoi d'une mission d'information en Amérique latine, plus particulièrement au Pérou et au Vénézuéla. Des raisons de calendrier l'ayant incitée à renoncer à cette seconde destination, elle a finalement décidé de compléter son voyage au Pérou par une visite en Bolivie.**

**Chargée d'étudier l'évolution de la situation dans la région, et les relations bilatérales de la France avec ces pays, une délégation de quatre commissaires s'est rendue dans ces deux pays de l'Amérique andine entre le 29 février et le 11 mars 1988. Présidée par M. Michel d'Aillières, vice-président de la commission, elle était en outre composée de MM. Robert Pontillon, Edouard Le Jeune et Paul Robert.**

**Tout au long de son voyage, votre délégation a été particulièrement touchée par la chaleur de l'accueil que lui ont réservée les plus hautes personnalités péruviennes et boliviennes. Elle aimerait trouver ici l'occasion de leur redire publiquement combien elle a été sensible à ce témoignage d'amitié entre nos pays.**

**Elle doit aussi une reconnaissance toute particulière aux services diplomatiques français qui ont très largement concouru à l'organisation et au bon déroulement de ses travaux, et tient à exprimer ici sa gratitude à Son Excellence Monsieur Michel**

Rougagnou, ambassadeur de France au Pérou, et à Son Excellence Monsieur Pierre Mutter, ambassadeur de France en Bolivie, ainsi qu'à leurs collaborateurs, pour le soutien précieux qu'ils lui ont apporté.

\*

\* \*

## **CHAPITRE PREMIER**

### **LE DEROULEMENT DES TRAVAUX DE LA MISSION**

Avant de procéder à l'exposé régulier des impressions qu'a retenues votre délégation, et des conclusions auxquelles ses réflexions l'ont conduite, il paraît utile de donner un rapide aperçu de la façon dont la mission a organisé ses travaux.

Le voyage proprement dit a été précédé d'une série de contacts préparatoires qui ont permis aux commissaires de tracer le cadre et de fixer le contenu de la mission.

#### **A - LA PHASE PRÉPARATOIRE DE LA MISSION**

La délégation a consacré les semaines qui ont précédé son départ pour l'Amérique andine à la préparation de sa mission. Ses efforts ont porté dans deux directions :

- un premier travail de documentation et d'information générale sur le Pérou et la Bolivie contemporaines, de façon à cerner les problèmes et les directions de recherche de la mission ;

- la mise au point d'un emploi du temps et d'un calendrier de voyage qui permette aux commissaires de se faire en quelques jours l'idée la plus concrète et la plus complète de la situation de ces pays, grâce à une répartition équilibrée des entretiens, des visites et des déplacements en province.

##### *1°) - Les entretiens préparatoires.*

Deux entretiens successifs ont permis à la délégation de compléter son information générale sur l'évolution de la situation en Amérique andine, parallèlement à la constitution de dossiers documentaires sur le Pérou et la Bolivie.

Lors d'une première réunion de travail, organisée au Sénat le 3 février 1988, la délégation a entendu M. Henri Vidal, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, chargé de l'Amérique du Sud. Assisté d'un de ses collaborateurs, M. Francis Roudière, Monsieur Henri Vidal a brossé aux commissaires un tableau très complet de la situation dans cette partie du monde. Partant d'un exposé synthétique sur la géographie physique et démographique de l'Amérique andine, il a décrit ensuite l'évolution de l'économie et de la politique, n'hésitant pas à recourir à des exemples très concrets pour illustrer son propos. Pour finir, il a dressé un bilan positif de nos relations bilatérales et de notre coopération avec ces pays.

Quelques jours avant son départ, la délégation a été reçue par Son Excellence Monsieur Ugo Otero, ambassadeur du Pérou en France. Celui-ci s'est félicité de la qualité de nos relations, illustrée par la signature récente de nouveaux accords de coopération culturelle, scientifique et technique. Abordant la situation actuelle de son pays, il a précisé l'analyse faite par le gouvernement péruvien des problèmes du narcotrafic, de la violence sociale et de la crise économique. Quant au problème du remboursement de la dette extérieure, il a indiqué que la prise de position du Pérou ne devait pas être considérée comme un refus de s'acquitter de ses obligations financières, mais comme la volonté d'en adapter le règlement aux capacités de l'économie nationale.

## *2°) L'élaboration de l'emploi du temps de la délégation.*

Le programme de la mission, élaboré grâce à l'active participation de nos services diplomatiques à Lima et à La Paz, s'est efforcé de tenir la part égale entre les audiences officielles, les entretiens politiques, les rencontres avec les communautés françaises, la visite de nos organismes de coopération, et quelques trop rapides excursions en province, sans lesquelles on ne saurait appréhender la réalité profonde d'un pays.

Telle fut sa configuration définitive.

### *Mardi 1er mars :*

09 H.00 : Réunion de travail à l'ambassade avec M. l'Ambassadeur de France et ses principaux collaborateurs.

- 11 H.00 : Visite du Musée Poli (collection particulière d'art péruvien)
- 13 H.30 : Déjeuner au "Club de la Banca" en compagnie d'hommes d'affaires français.
- 15 H.30 : Départ de la Résidence de l'Ambassadeur pour le Sénat.
- 16 H.00 : Entretien avec M. Jorge Lozada Stambury, Président intérimaire au Sénat.
- 17 H.00 : Réunion avec la Commission des relations extérieures du Sénat : MM. Armando Villanueva (Président), Luis Alberto Sanchez, Oreste Rodriguez (APRA), Javier Silva Ruete (SD), Mario Polar (PPC), Edmundo Murrugarra (IU), Gaston Acurio (AP).
- 20 H.30 : Dîner à la Résidence de l'Ambassadeur.

*Mercredi 2 mars :*

- 10 H.00 : Entretien avec le ministre de la Défense, M. Enrique Lopez Albuja
- 13 H.00 : Déjeuner en compagnie de sénateurs péruviens
- 15 H.30-18 H : Visite de "Villa el Salvador"

*Jeudi 3 mars :*

- 10 H.00 : Entretien avec le Vice-ministre et Secrétaire général du ministère des Relations extérieures, M. Manuel Roca Zela.
- 11 H.00 : Visite de l'école militaire de "Las Chorillos".
- 13 H.00 : Déjeuner offert par M. Schaetzel (pour le compte de la Chambre de commerce franco-péruvienne).
- 16 H.00 : Audience du Vice-président de la République, M. Sanchez.
- 19 H.00 : Cocktail à la résidence de l'Ambassadeur pour rencontrer la communauté française.

*Vendredi 4 mars :*

- 06 H.00 : Départ de l'hôtel pour l'aéroport.
- 06 H.45 : Vol Faucett 225 pour Cuzco.
- 08 H.00 : Arrivée à Cuzco. Réception par le Président de Corde, M. Roberto Santander Estrada.

- 10 H.00 : Installation à l'hôtel.
- 15 H.00 : Visite de la ville et du site de Sacsahuaman.
- 17 H.00 : Inauguration de l'Alliance française.

*Samedi 5 mars :*

Excursion sur le site du Machu Picchu

*Dimanche 6 mars :*

En compagnie de M. German Peralta, directeur de l'Institut national de la culture, visite de Pissac, Ollanta-y-Tambo, Chincheros, et de la chapelle de Andahuyalas.

*Lundi 7 mars :*

- 07 H.00 : Départ de l'hôtel pour l'aéroport
- 08 H.35 : Départ du vol Aeroperu 434 pour Lima.
- 09 H.35 : Arrivée à Lima.
- 11 H.30 : Visite du collège franco-péruvien suivie d'un cocktail.
- 13 H.00 : Déjeuner.
- 16 H.00 : Conférence de presse à l'Alliance française de Miraflores
- 18 H.00 : Départ pour l'aéroport
- 19 H.55 : Départ du vol Eastern 987 pour La Paz.

*Mardi 8 mars :*

- 08 H.30 : Réunion de travail avec M. l'Ambassadeur de France et ses principaux collaborateurs.
- 09 H.00 : Audience du Président du Sénat, M. Ciro Humboldt, du président de la Commission de la Défense nationale, et du vice-président de la Commission des relations extérieures.
- 11 H.00 : Audience de M. Garrett Aillon, vice-président de la République et président du Congrès.
- 12 H.00-14 H. : Cocktail à la Maison de France.
- 15 H.30 : Audience du Ministre de la Défense M. Alfonso Revollo Thenier.

- 16 H.30 : Entretien avec les responsables des principaux partis politiques boliviens à la bibliothèque du Sénat.
- 20 H.00 : Dîner chez le Conseiller de l'Ambassade.

*Mercredi 9 mars :*

- 09 H.00 : Visite des nouveaux locaux de l'Ambassade.
- 09 H.30 : Visite du collège franco-bolivien.
- 11 H.00 : Audience du chancelier Bedregal Gutierrez, ministre des relations extérieures et du culte.
- 11 H.30 : Entretiens avec les deux secrétaires d'Etat aux Relations extérieures, MM. Gumuccio et Olmedo Veirra.
- 12 H.00 : Conférence de presse.
- 13 H.00 : Déjeuner à la Maison de France.
- 16 H.00 : Visite du nouveau bâtiment de l'Institut franco-bolivien de biologie d'altitude.
- 17 H.30 : Visite du siège de l'ORSTOM et entretien avec les chercheurs.
- 20 H.00 : Cocktail offert par le Sénat bolivien.
- 22 H.00 : Soirée de musique indienne à la "Pena Naria".

*Jeudi 10 mars :*

- 07 H.00 : Départ de l'hôtel pour une visite du site de Tiwanacu, suivie d'une promenade sur le Lac Titicaca et de la visite de l'île Suriqui.
- 18 H.00 : Retour à La Paz.
- 18 H.30 : Cocktail d'inauguration des nouveaux locaux de l'Alliance française de Sopocachi.

*Vendredi 11 mars :*

- 07 H.00 : Départ de La Paz.
- 12 H.00-16 H. : Escale à Sao Paulo. Accueil de la délégation par M. Yves Saillard, consul de France.
- 16 H.00 : Départ pour Paris.

## **B - LES ENTRETIENS ET LES VISITES DE LA DÉLÉGATION**

Il ne s'agit pas ici de présenter le compte rendu exhaustif des audiences et des entretiens très nombreux et très riches qu'a obtenus votre délégation tout au long de son voyage.

On trouvera bien plutôt ici une analyse très succincte des thèmes qui ont été abordés par chacun de nos interlocuteurs, et qui seront exposés et développés de façon synthétique dans la suite de ce rapport.

Pour la commodité de l'exposé, ces entretiens seront regroupés en fonction de leur nature, à l'intérieur de chacune des trois phases de notre mission.

Celle-ci s'est en effet déroulée en trois étapes, qui nous ont conduits successivement à Lima, à Cusco et à La Paz.

### *1°) Le séjour à Lima (1er-3 et 7 mars).*

La délégation a consacré les quatre journées passées à Lima à la rencontre des autorités politiques péruviennes ainsi qu'à la visite des établissements français.

#### **a) Les entretiens avec les autorités péruviennes.**

La délégation a été reçue par les plus hautes autorités de l'Etat péruvien.

. Le *vice-président du Pérou, M. Sanchez*, homme d'une grande hauteur de vues, a situé les problèmes actuels du Pérou dans leur contexte historique, avec toute l'exactitude que permet une vaste érudition et la simplicité qu'autorise une profonde intelligence.

. Au *vice-président du Sénat, M. Jorge Lozada Stanbury*, la délégation a remis un message de condoléances du Président Alain Poher pour le décès du Président du Sénat péruvien, M. Préale, survenu quelques jours auparavant. Au cours de l'entretien qui a suivi, M. Jorge Stanbury a présenté aux commissaires les grands

traits de la constitution péruvienne de 1978, précisant plus particulièrement les règles de fonctionnement du Parlement. Il a évoqué ensuite les dispositions que pourrait retenir le projet de loi de décentralisation en cours d'étude, insistant sur l'importance d'une réforme qui doit rééquilibrer une organisation administrative marquée par une tradition nationale de centralisation, dont le pays subit aujourd'hui les excès.

. Le général *Enrique Lopez Albuja*, ministre de la Défense a brièvement exposé l'organisation des forces armées péruviennes, et les missions qui leur sont assignées, tant en matière de prévention d'éventuels conflits extérieurs que pour la lutte contre les mouvements de guérillas, qui suppose un entraînement particulier et une formation militaire et morale soignée. Il s'est déclaré particulièrement satisfait des matériels français utilisés par l'armée péruvienne et a émis le voeu que notre coopération militaire, qui plonge ses racines dans le passé, soit entretenue et même réactivée.

. Lors de sa visite au *ministère des Affaires étrangères*, la délégation a pu s'entretenir avec M. Manuel Roca Zela, vice-secrétaire général du ministère des relations extérieures. Le secrétaire général était assisté de M. Valdiviesco, directeur des politiques bilatérales au ministère.

Le secrétaire général a d'abord indiqué que l'ancienneté de nos relations et la place de notre langue au Pérou confèrent à la France une influence prépondérante parmi les pays de la Communauté européenne.

Abordant le problème du processus de paix en Amérique centrale, il a exprimé le souci péruvien de freiner l'engagement des superpuissances selon une logique Est-Ouest, et le désir de rechercher une solution dans un cadre strictement latino-américain. Aussi s'est-il félicité de l'appui apporté par les pays de la Communauté européenne au groupe de Contadora.

S'agissant des relations bilatérales, dont le ministre a indiqué qu'elles se déroulaient dans un excellent climat, trois sujets ont plus particulièrement été abordés :

- tout en comprenant les priorités traditionnelles de notre coopération avec les pays d'Afrique francophone, le ministre a déploré la relative modicité des moyens dégagés par la France,

aggravée ces dernières années par l'arrêt de nos concours financiers, lié au non-remboursement par le Pérou de la dette publique qu'il a contractée à notre égard. Il a émis le voeu que, en dépit de ses priorités culturelles, scientifiques et techniques, notre coopération pût, un jour, prendre en charge des projets de développement agricole.

- avec plus d'un milliard de francs d'engagements, la France est le premier créancier européen et le second créancier mondial du Pérou. Le ministre a rappelé que la décision du gouvernement péruvien de limiter unilatéralement les remboursements ne devait pas être confondue avec un refus de s'acquitter des obligations contractées.

S'agissant des inquiétudes péruviennes relatives à nos essais nucléaires dans le Pacifique, le ministre a rappelé la demande d'envoi d'une mission scientifique péruvienne sur le site de Mururoa.

A deux reprises, la délégation a pu s'entretenir avec des sénateurs péruviens, appartenant aux principales formations politiques du pays.

Lors d'une première réunion de travail au Sénat du Pérou, elle a rencontré le Président de la commission des Relations Extérieures, M. Armando Villanueva, ainsi que MM. Luis Alberto Sanchez (APRA), Oreste Rodriguez (APRA), Javier Silva Ruete (SD), Mario Polar (PPC), Edmundo Murrugarra (IU), Gaston Acurio (AP). A l'issue de cette réunion, le Président Villanueva et ses collègues ont invité la délégation à déjeuner le lendemain afin de poursuivre ces entretiens.

b) La visite de la Communauté Urbaine Autogestionnaire de "Villa el Salvador"

Comme la plupart des métropoles d'Amérique Latine -et du Tiers-Monde en général- la ville de Lima est enserrée dans une gangue de bidonvilles. Ces taudis que l'on nomme favelas à "Rio de Janeiro, ranchitos à Caracas, et barrios à Bogota, ont reçu, à Lima, l'appellation de barriadas ou "petits quartiers".

Quelques chiffres permettent de cerner l'ampleur de ce phénomène social en constante progression. La population du Pérou est d'environ 19 millions d'habitants. Un tiers d'entre eux, soit

6 millions, vit à Lima. Et sur l'ensemble de la population de la capitale, un tiers, à nouveau, habite dans les barriadas.

Ces "pobladores" -ainsi les appelle-t-on- sont des métis, ou plus généralement des Indiens. Ils ont quitté la sierra avec leur famille et un maigre bagage pour s'installer dans des baraquements constitués à l'origine d'un simple tressage de paille tendu entre quatre piquets de bois, qu'ils s'efforcent de remplacer progressivement par des matériaux plus solides, planches ou briques de terre cuite. Attirés par le prestige de la grande ville, ils espèrent y trouver un travail, une protection éventuelle contre la maladie -les services de santé sont pratiquement inexistant dans la sierra- enfin, une formation scolaire pour leurs enfants qui leur permette d'espérer pour eux une vie meilleure. On ne doit oublier en effet, cette dimension significative : en dépit d'une forte mortalité infantile, la population des barriadas est composée en grande majorité d'enfants et d'adolescents.

Eux-mêmes, mal préparés à la vie urbaine, le plus souvent analphabètes, peu formés à l'exercice d'un véritable métier, survivent d'un mélange de mendicité et de petits métiers que fournit une économie parallèle d'une extrême vivacité. Vivant dans des conditions sanitaires épouvantables, sans égoût, sans eau courante, ils sont capables d'une énergie et d'un sens de l'entreprise peu croyables.

De passage au Pérou, votre délégation a voulu se rendre compte par elle-même des conditions dans lesquelles vivent ces deux millions de Péruviens, des difficultés auxquelles ils sont confrontés, et des solutions qui ont pu être explorées pour améliorer leur situation.

La visite de la Communauté Urbaine Autogestionnaire de Villa El Salvador leur semblait à ce titre présenter un double intérêt :

- Villa El Salvador est un des principaux bidonvilles de Lima. Les conditions de son implantation, de sa construction et de son peuplement sont parfaitement comparables à celles des autres "barriadas". En particulier, elle ne bénéficie d'aucune aide ou traitement préférentiels de la part des autorités publiques.

- Par ailleurs, Villa El Salvador représente également une expérience originale de prise en main de leur situation par les "pobladores" eux-mêmes. Ses méthodes d'organisation, particulièrement originales, ont suscité d'autant plus d'intérêt qu'elles ont obtenu des succès aujourd'hui reconnus sur le plan international. Ainsi la municipalité de Villa El Salvador a-t-elle été mise en nomination pour l'obtention du prix Nobel de la Paix en 1986. Elle a reçu l'année suivante le prix du Prince des Asturies d'Espagne pour sa contribution à la paix par la lutte contre la pauvreté.

La délégation a été reçue par le maire de Villa El Salvador, M. Miguel Azcueta qui, après un exposé liminaire sur les circonstances de la fondation de la communauté et les principes qui régissent son organisation, a très obligeamment dirigé la visite de la délégation.

M. Miguel Azcueta a rappelé que Lima se trouve au coeur de l'étroite et longue bande désertique qui court sur une longueur de 300 kilomètres entre l'Océan Pacifique et la Cordillère des Andes. Ainsi les bidonvilles de Lima sont-ils établis sur des terrains sablonneux et secs.

C'est le 28 avril 1971, a-t-il rappelé, que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, venus de différentes régions rurales du Pérou, ont occupé des terrains vacants, au sud de Lima. En quelques jours, plus de 7 000 familles se sont ainsi établies dans des constructions improvisées de tôles, de planches et de paille tressée. Les forces de l'ordre s'efforcèrent de les déloger. Au terme des affrontements, ces populations furent déplacées vers la zone sablonneuse de Lurin, à quelques kilomètres au sud de Lima. Dépourvus d'eau courante, d'électricité, de moyens d'approvisionnement et de services de santé, les habitants décidèrent de prendre en charge eux-mêmes le soin de leurs conditions de vie. Ils fondèrent en 1973 la Communauté Urbaine Autogestionnaire de Villa El Salvador (CUAVES).

Passant à l'organisation de la Communauté, M. Miguel Azcueta a exposé le schéma quasi géométrique qui la sous-tend : chaque ensemble de 24 familles constitue un carré d'habitants et 16 carrés forment un groupe.

Chacun de ces cercles de voisinage élit ses représentants qui exercent des charges spécifiques, en matière de voirie, d'éducation, de logement, de santé.

La CUAVES est formée de la réunion de ces délégués. Elle définit les priorités et recherche les solutions à apporter aux problèmes de la Communauté.

Evoquant quelques-unes des réalisations de Villa El Salvador, le maire a insisté sur les résultats obtenus en matière de santé et d'éducation :

- en matière de santé, la CUAVES a dressé un Plan et organisé un Centre de médecine communautaire, une pharmacie et quatre petites cliniques

- l'éducation est particulièrement importante à Villa El Salvador où 40 % de la population a moins de 12 ans et 67 % moins de 25 ans.

Les habitants ont construit eux-mêmes sans appui gouvernemental, 32 des 34 centres éducatifs qui dispensent les enseignements primaire et secondaire à 80 000 élèves. Le taux de scolarisation qui résulte de cet effort est exceptionnel et exemplaire pour le pays et la proportion des analphabètes, tombée à 3 % est une des plus basses du pays.

Le maire a ensuite évoqué les principales difficultés que rencontre encore la Communauté : le chômage, total ou partiel, qui touche plus de 60 % de la population active, les transports qui relient très imparfaitement Villa El Salvador à Lima, le ramassage des ordures ménagères, qui n'est assuré que par 3 camions pour une population de 300 000 habitants, et d'une façon générale l'insuffisance criante des moyens financiers de la municipalité, qui ne peuvent être compensés que par la participation volontaire des habitants.

Puis, dirigeant la délégation à travers le territoire de la Communauté, il lui a fait visiter en particulier les plantations que les habitants sont parvenus à réaliser autour de la ville, grâce à un système d'irrigation qui récupère et filtre les eaux usées des égouts de Lima.

**c) La visite des organismes français d'action culturelle**

La délégation a visité d'abord le Lycée franco-péruvien Dupetit-Thouars. Constitué sous forme de société civile à but non lucratif de droit privé local, ce lycée dispense un enseignement très proche du système français, et ce, de la maternelle à la terminale, dans trois sections A, C et D.

Le lycée a reçu 893 élèves en 1987, dont 264 Français. Sur les 79 professeurs qu'il emploie, 21 sont des professeurs détachés par la France, 29 sont des Français recrutés localement.

La délégation s'est également rendue dans l'un des trois centres de l'Alliance Française à Lima, celui du quartier Miraflores. Celui-ci accueille 3 000 étudiants pour des cycles d'études de trois mois, auxquelles s'ajoutent 7 à 8 000 élèves des sections extérieures qui apprennent le français dans des collèges privés mais bénéficient d'un suivi pédagogique à l'Alliance.

Les responsables de l'Alliance ont attiré l'attention des commissaires sur les deux principales difficultés qu'ils rencontrent :

- difficultés à se procurer des livres français, en grande partie liées aux droits et taxes très élevés perçus lors de l'entrée sur le territoire péruvien, et ce, nonobstant le fait qu'il s'agit de biens destinés à une consultation publique, et non de biens de consommation privée

- difficultés à se procurer la presse française depuis que l'acheminement n'en est plus assuré par la valise diplomatique.

**2°) La visite à Cusco (4 au 6 mars)**

En fin de semaine, la délégation s'est rendue dans la région de Cusco, dans les Andes, épiceutre de l'ancien empire Inca.

Sur place, elle a été très chaleureusement reçue par le Président de Corde, M. Roberto Santander Estrada, ainsi que par le maire de Cusco, M. Carlos Chacon Galindo.

Le vendredi 4 mars au soir, elle a participé à l'inauguration des nouveaux locaux de l'Alliance française de Cusco. Elle a pu constater à cette occasion que les problèmes d'approvisionnement en journaux et livres français, se posent ici avec une particulière acuité.

Après avoir visité les sites de Sacsahuaman et du Machu Pichu, elle s'est rendue dans la vallée des Incas qui, en dépit de son altitude, supérieure à 3 500 mètres, est parfaitement propre à l'agriculture, grâce à la chaleur et à l'humidité des tropiques, et grâce surtout à la grande richesse de sa terre.

Enfin, en compagnie de M. Germain Peralta, Directeur de l'Institut National de la Culture, elle a visité Pissac, Ollanta y Tambo, Chincharos... Elle s'est également rendue à Andahuyalas, dont la chapelle pourrait faire l'objet d'un projet de restauration auquel contribuerait notre coopération.

### *3° Le séjour à La Paz, en Bolivie (8 au 10 mars)*

La brièveté de son séjour en Bolivie a contraint votre délégation à concentrer son attention sur La Paz et ses environs.

Toutefois la densité des entretiens qu'elle a obtenus et les visites qu'elle a effectuées lui ont permis de se faire, en peu de temps, une idée plus concrète de la situation du pays, de la politique économique menée par le Gouvernement et de son accueil dans l'opinion, enfin des diverses formes que prend notre coopération culturelle, scientifique et technique.

#### a) Les entretiens avec les autorités boliviennes

La délégation a été reçue par les plus hautes autorités de l'Etat bolivien.

Le vice-président de la République, également Président du Congrès, M. Garrett Aillon a insisté sur les aspects internationaux de la crise économique qui frappe aujourd'hui son pays. Il en voit l'origine dans la révolution agricole qui rend les pays

industrialisés de plus en plus autosuffisants en matière alimentaire, ainsi que dans l'évolution technologique qui prive d'une partie de leur utilité, et donc de leur valeur, les métaux traditionnels, comme l'étain ou l'argent, alors que ceux-ci fournissaient la majeure partie des recettes d'exportation des pays d'Amérique Latine, et de la Bolivie en particulier.

Privée de ses débouchés traditionnels, a-t-il conclu, l'économie bolivienne doit opérer une mutation de sa base industrielle qui entraîne inévitablement une dangereuse remise en question de son équilibre politique et social. Il a déploré que le problème de l'endettement international, dont il ne sous-estime pas l'importance, occulte aujourd'hui les autres dimensions du problème économique. ))

A cet égard, le Président Garrett Aillon s'est félicité de l'attitude de solidarité et d'appui adoptée par la France à l'égard des pays en développement. Il a toutefois déploré, tout en en comprenant les raisons, que notre priorité en faveur de l'Afrique ne nous permette pas d'être davantage présents sur le continent latino-américain.

. Le ministre de la Défense, M. Alfonso Revollo Thenier a, de façon très claire, précisé les principales priorités fixées aux forces armées : soutien au processus démocratique dans le pays, appui au programme économique du Gouvernement, participation inconditionnelle à la lutte contre le narcotrafic. Il a précisé ensuite au Président Michel d'Aillières que les 82 garnisons présentes sur le territoire sont concentrées près de la frontière chilienne, que les fonds américains destinés au soutien de la lutte contre le narcotrafic ont baissé cette année de huit millions de dollars, enfin que les armées boliviennes, traditionnellement équipées de matériels américains et autrichiens, s'étaient dotées cette année de matériels chinois, pour des raisons financières.

. La délégation a également rencontré M. Gumuccio vice-ministre des Affaires étrangères, et M. Almedo Virreira, secrétaire d'Etat chargé des relations bilatérales. Ceux-ci ont insisté sur la qualité de nos relations diplomatiques, rappelant aux commissaires la position favorable prise par la Bolivie aux Nations-Unies sur le problème de la Nouvelle-Calédonie.

Abordant les problèmes économiques, le vice-ministre a précisé que la dette extérieure bolivienne, contractée par le précédent régime militaire, a cependant été reconnue par le Gouvernement

démocratique qui a établi un schéma de remboursement en accord avec le FMI. Il a souhaité un renforcement de la part des programmes spéciaux consacrés par la Communauté Européenne au continent latino-américain.

b) La rencontre avec les représentants des partis politiques

Le Gouvernement démocratique du Docteur Paz Estenssoro s'est lancé dans une politique d'assainissement économique courageuse, d'inspiration néo-libérale, qui a rencontré un succès incontestable dans la lutte contre l'inflation, ramenée de 5 à 2 chiffres et dans la restauration de la monnaie bolivienne, mais qui, en contrepartie, s'est également traduite par une aggravation du chômage et des conditions de vie de la population.

Aussi votre délégation a-t-elle voulu rencontrer les principaux partis politiques représentés au Parlement pour connaître leurs positions respectives et l'état du consensus démocratique.

Elle a d'abord rencontré les représentants de l'ADN, le parti fondé en 1979 par le Général Hugo Banzer.

M. Juan Luzio Grandchant, vice-président du Sénat, et membre du comité politique de l'ADN, a d'abord rappelé la place tenue par ce parti dans la vie politique du pays. Disposant de 10 des 27 sièges, il est le second groupe parlementaire au Sénat. En revanche, lors des dernières élections législatives, il est devenu la première force représentée à l'Assemblée, où il a remporté 43 des 130 sièges, avec plus de 28 % des suffrages.

M. Juan Luzio Grandchant a ajouté que, quoique le Congrès ait choisi comme chef de l'Etat le Docteur Paz Estenssoro, qui dirige une autre formation politique, le Général Banzer avait cependant tenu à lui apporter son soutien, et à signer un Pacte avec lui afin de consolider la démocratie et d'appuyer au Parlement une politique de modernisation de l'Etat bolivien.

M. Hector Ormachea Penaranda, Président de la Commission économique du Sénat, a ensuite exposé les grands

traits de la politique de redressement économique soutenue par l'ADN.

Il a d'abord évoqué l'enchaînement des circonstances politiques, économiques et sociales qui ont débouché sur une crise économique sans précédent, caractérisée à la fois par une inflation incontrôlable qui a culminé aux alentours de 24 000 % par an, et par une situation de pénurie drastique, aggravée par la spéculation.

Lorsqu'il est arrivé au pouvoir en octobre 1985, a rappelé M. Hector Penaranda, le nouveau Gouvernement a donc hérité d'une situation catastrophique, que menaçaient encore d'aggraver deux facteurs externes : la chute brutale des cours des marchés des minéraux -et de l'étain en particulier- et l'interruption des paiements de l'Argentine, principal client de la Bolivie, à la suite de la guerre des Malouines.

Dans ces conditions, a-t-il conclu, les autorités de l'Etat ont dû, avec le soutien actif de l'ADN, prendre des mesures drastiques, en rapport avec la gravité de la situation.

D'inspiration orthodoxe, la politique économique menée par le Gouvernement s'est attachée à réduire le train de vie des corporations d'Etat, à restaurer la monnaie, et à refondre la fiscalité dans un souci de plus grande efficacité. Toutefois, a-t-il ajouté, ces mesures d'assainissement ne constituent que la première étape d'une politique qui, ayant atteint des objectifs, peut aujourd'hui s'assigner pour tâche la réactivation de l'économie. Il a estimé que celle-ci avait d'ailleurs été déjà sensible en 1987, où le Produit Intérieur Brut avait cessé de se contracter, pour connaître à nouveau une croissance estimée à 2,7 %.

M. Oscar Eid et quelques-uns de ses collaborateurs, sont ensuite venus présenter à la délégation le point de vue du M.I.R, le Mouvement de la Gauche Révolutionnaire, fondé en 1971 par Jaime Paz Zamora, et naguère d'inspiration marxiste.

M. Oscar Eid a d'abord décrit la progression électorale régulière de son parti, qui, avec environ 10 % des suffrages, est représenté au Parlement par 1 sénateur et 15 députés. Il a estimé que cette progression devrait se poursuivre, et qu'à l'avenir, le MIR serait avec l'ADN, l'une des deux principales forces politiques du pays.

Il a déclaré que le MIR, qui avait dû se réfugier dans la clandestinité sous les précédentes dictatures, est déterminé à vivre en paix avec ses anciens ennemis, de façon à consolider une démocratie pluraliste et participative.

Interrogé par le Président Michel d'Aillières sur l'appréciation portée par le MIR sur la politique économique du Gouvernement, M. Oscar Eid a répondu qu'à son avis, la solution aux problèmes très difficiles que connaît le pays n'est pas uniquement économique mais comporte des aspects proprement politiques. Il a ajouté que le MIR qui ne partage pas les conceptions du Gouvernement, n'a cependant pas l'intention d'entraver son action, car certaines des mesures qu'il réalise sont effectivement souhaitables, et en outre, le processus démocratique, encore fragile, doit être consolidé. Dans ces conditions, le MIR, a-t-il conclu, entend bien se garder de céder à toute tentation de radicalisation et son éventuelle arrivée au pouvoir en 1990 ne devrait pas se traduire par un virage brutal mais par une plus grande attention portée à la dimension sociale de la crise.

En réponse à M. Robert Pontillon qui l'interrogeait sur les alliances que pourrait contracter le MIR, M. Oscar Eid a indiqué qu'il souhaitait une bipolarisation de la vie politique qui permit d'éviter les Gouvernements d'union, toujours fragiles.

Abordant ensuite le problème de la lutte contre le trafic de drogue, M. Oscar Eid a estimé que celle-ci ne devait pas être abordée sous le seul aspect de la répression, mais que la clef du problème résidait dans le développement de cultures de substitution susceptibles de dégager des revenus suffisants pour les paysans, et de trouver des marchés extérieurs. C'est à ce titre, a-t-il estimé, que pourrait intervenir la Communauté Européenne.

. Enfin, MM. José Harb Alvarez et Javier Camparo Paz ont présenté la position du Mouvement National Révolutionnaire (MNR), le parti gouvernemental.

Après avoir rappelé l'extrême gravité de la situation de crise dans laquelle le Gouvernement avait trouvé le pays en 1985, ils ont décrit les principaux volets de la politique d'assainissement économique mise en oeuvre : réforme de la fiscalité, blocage des salaires, reconversion industrielle, et lutte contre la corruption. Ils

ont estimé que si ces mesures ont remporté leur plein effet dans le domaine économique, l'insuffisance de leur accompagnement politique est responsable de la récession électorale du MNR. Affirmant qu'il n'y avait pas d'alternative à la politique menée, ils se sont félicités de ce que le Gouvernement ait fait passer l'intérêt national avant son intérêt électoral.

c) La visite des établissements de coopération culturelle, scientifique et technique

Au cours de son séjour à La Paz, votre délégation a tenu à visiter quatre institutions significatives de la présence française en Bolivie.

Lors de son passage au collège franco-bolivien, où elle a reçu un accueil très chaleureux, elle a pu constater l'excellente tenue de cet établissement qui scolarise, en majorité, des élèves boliviens.

Elle a également inauguré les nouveaux locaux de l'Alliance Française de La Paz, qui enseigne notre langue à près d'un millier d'élèves.

Enfin, elle a visité l'Institut Bolivien de biologie d'altitude et l'Institut Français de recherche scientifique pour le développement en coopération qui constituent les deux principaux piliers de notre coopération scientifique en Bolivie.

## AVANT PROPOS

Le Pérou et la Bolivie appartiennent à un même sous-ensemble homogène au sein du continent latino-américain : celui de l'Amérique andine.

On y retrouve certes la plupart des caractéristiques propres au pays de l'Amérique tropicale : un territoire étendu, dont de larges parties demeurent peu ou pas peuplées, une population hétérogène et métissée, des inégalités sociales très accusées, enfin des économies principalement productrices de produits de base et de ce fait dépendantes des marchés internationaux, vulnérables et fortement endettées sur le plan extérieur.

Un certain nombre de traits particuliers leur confèrent cependant un profil spécifique.

Tout d'abord, la Cordillère des Andes sur laquelle ils sont assis, place une large partie de leur territoire à une altitude supérieure à 3 voire 4 000 mètres. Si l'altitude des hautes vallées tempère très heureusement le climat des tropiques, la dimension des montagnes contribue en revanche au cloisonnement du pays, et encourage le repliement sur soi des communautés paysannes qui constituent la majeure partie de la population.

Quant au peuplement, il est, comme dans la plupart des Etats de l'Amérique du Sud - Etats de l'Amérique australe exceptés - fortement métissé. Mais il est surtout remarquable par la très forte proportion d'Indiens, bien supérieure à celle des autres Etats du sous-continent. Celle-ci tient à ce que ces pays se sont construits sur le territoire, et sur les ruines, du grand empire Inca dont la capitale se situait à Cusco et l'épicentre autour du lac Titicaca à la frontière du Pérou et de la Bolivie.

Enfin, les économies, fortement dépendantes des marchés internationaux des produits de base, ont été particulièrement atteintes par la chute des cours, et les revenus par habitant de ces deux pays sont les moins élevés de tout le continent sud-américain.

Ajoutons à cela que ces pays, qui ont toujours compté la production de feuilles de coca parmi leurs cultures traditionnelles,

ont été entraînés sur la période récente dans la chaîne du narcotrafic, et que l'on assiste par ailleurs, depuis quelques années au Pérou, à la résurgence de mouvements de guérillas particulièrement sanglants.

L'on aura ainsi une idée des difficultés auxquelles sont confrontés les Gouvernements du Président Alan Garcia et du Président Paz Estenssoro.

## **CHAPITRE DEUX**

### **LE PÉROU**

#### **I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PÉROU**

On se condamnerait à n'avoir de la situation générale du Pérou qu'une approche superficielle si l'on ne rattachait son analyse aux lignes de force de sa géographie, de son peuplement, et d'une histoire qui plonge ses racines dans le passé de la civilisation inca et s'étend sur les quatre siècles qui séparent la conquête espagnole du récent retour de la démocratie.

À ce titre, trois dimensions méritent une attention particulière dans cette mise en perspective :

- l'approche géographique qui trace le cadre physique de l'établissement humain ;
- l'approche démographique, particulièrement significative pour un pays qui, après avoir connu les traumatismes de la conquête, est aujourd'hui sujet au métissage, à l'explosion démographique et à une urbanisation accélérée ;
- enfin l'approche historique qui retrace l'évolution du pays et les événements qui ont marqué la culture politique et la mémoire d'un peuple.

#### **A. Quelques traits significatifs de la géographie physique du Pérou.**

Il ne s'agit pas ici de sacrifier à une curiosité encyclopédique, mais dans l'esprit de l'adage napoléonien, qui voit la politique des États inscrite dans leur géographie, d'isoler quelques traits significatifs.

A ce titre, deux particularités caractérisent le territoire péruvien : sa latitude et son altitude.

### . la latitude

Le territoire péruvien est tout entier compris entre l'Equateur qui traverse la pointe nord de son territoire, et le Tropique du Capricorne qui passe un peu plus de cinq cents kilomètres au sud de sa frontière avec le Chili. Cette latitude confère au Pérou un climat tropical marqué par l'atténuation des amplitudes thermiques, l'alternance d'une saison sèche et d'une saison humide, et, à basse altitude, une forte chaleur qui constitue un défi pour l'établissement humain.

Aussi, depuis un temps très reculé, les populations indiennes se sont-elles réfugiées dans la Cordillère des Andes -la sierra- où, l'altitude compensant la latitude, règnent des températures plus tempérées. Quant aux populations européennes, elles se sont concentrées à Lima et sur la frange côtière désertique, le long de l'océan que rafraîchit le courant de Humboldt.

De cette façon, les plaines et les collines forestières de l'Amazonie, qui occupent 60 % du territoire, sont pratiquement inhabitées. Les quelque 7 % de la population qui s'y sont cependant établies se groupent le long des rivières ou encore dans la région des collines pré-andines à proximité des nouvelles routes ouvertes dans la forêt.

### . l'altitude

La cordillère des Andes, qui couvre le quart du territoire et accueille plus du tiers de la population confère au Pérou sa spécificité par rapport aux autres pays de l'Amérique latine tropicale.

Cette double chaîne de montagnes parallèles, qui constitue l'épine dorsale du sous-continent, et court depuis le Venezuela jusqu'au détroit de Magellan, atteint au Pérou sa plus grande largeur entre 300 et 400 kilomètres. Ses sommets dépassent souvent les 6 000 mètres d'altitude, et dans le Sud et le Centre, ses cols ne descendent pas en dessous des 4 000 mètres. Ces montagnes enserrant de hauts plateaux -comme l'altiplano qui s'étend de part et

d'autre de la frontière avec la Bolivie, et s'étage entre 3 400 et 5 000 mètres - ou des bassins comme la longue dépression longitudinale creusée par le fleuve Maranon.

Parmi les effets qu'entraîne l'existence d'une chaîne de montagnes de cette dimension et de cette hauteur, on distinguera en particulier :

1) **la correction climatique** : l'altitude compense les effets de la latitude.

Climats et paysages s'étagent en fonction de l'altitude. Jusqu'à 1 000 mètres, le climat tropical se déploie sans atténuation dans les "terres chaudes". Puis jusqu'à 2 000 mètres, les "terres tempérées" offrent une végétation tropicale et des températures atténuées, sans gelées. Entre 2 et 3 000 mètres, les "terres froides" connaissent d'éventuels coups de gel en hiver ; elles constituent néanmoins de bonnes terres céréalières, et votre délégation a pu constater, en traversant la riche vallée de l'Urubamba aux alentours de Cusco, la qualité des maïs et des blés que l'on y récolte deux fois l'an. Au-dessus encore, les "terres gelées" de l'altiplano andin permettent, jusqu'à 4 000 mètres, la culture de la pomme de terre sèche. A des altitudes encore supérieures mais en deçà des neiges et des glaces persistantes qui commencent autour de 5 000 mètres, s'étendent le paramo ou la puna, domaine du lama et du mouton.

2) **un peuplement spécifique** : les sept millions d'habitants qui constituent la population andine sont presque exclusivement des Indiens dont l'organisme s'est adapté à la raréfaction de l'air, très sensible en haute altitude.

Lors de son passage à l'Institut Bolivien de Biologie d'Altitude, à La Paz, les membres de votre délégation qui avaient déjà pu, à des degrés divers, apprécier expérimentalement les effets du "Sorroche", le mal des montagnes, ont pu approfondir leur connaissance théorique en la matière. Ils ont ainsi appris que le "Sorroche", qui se manifeste le plus souvent par quelques légères et passagères indispositions, peut, dans certains cas, entraîner des malaises d'une particulière gravité, parfois mortels, et qui appellent un rapatriement sanitaire en basse altitude dont le Consul de France a confirmé la relative fréquence. Les médecins de l'IBBA leur ont ensuite expliqué que l'organisme réagit dans un premier temps par une accélération du rythme cardiaque, puis par une augmentation sensible du nombre des globules rouges chargées de fixer l'oxygène

dans le sang. Mais ces adaptations, dont le processus s'étend sur quelques jours, ne suffisent pas à compenser une oxygénation insuffisante qui rend l'organisme plus vulnérable à la fatigue. Ainsi, seuls les Indiens, dont la cage thoracique s'est élargie au cours des générations, vivent sans difficultés particulières dans ces régions. »

### 3) le cloisonnement du pays

Le territoire péruvien est disposé selon l'axe des méridiens. Les lignes de force suivent une disposition nord-sud particulièrement frappante et répartissent le pays en trois ensembles géographiques distincts qui se succèdent d'ouest en est et possèdent chacun des caractéristiques physiques, démographiques et sociales extrêmement marquées :

- la **costa** est constituée d'une frange littorale désertique qui court le long des côtes, coincée entre l'océan Pacifique à l'ouest et la cordillère des Andes à l'est. Ce désert péruvien, soumis à l'influence de l'anticyclone du Pacifique est généralement tiède, humide, et couvert de brumes. Il est traversé d'une trentaine de rivières, qui permettent l'irrigation de terrasses alluviales. 800 000 hectares environ sont ainsi mis en valeur par une agriculture moderne, qui produit du coton, du riz, de la canne à sucre et des cultures vivrières. Naguère occupées à 80 % par des haciendas, elles ont été redistribuées par une réforme agraire dans les années soixante dix à des coopératives qui traversent aujourd'hui une passe difficile, sont fortement endettés auprès de la Banque agraire, et sont en voie de parcellisation.

Les 2 200 kilomètres carrés du désert littoral, qui représentent à peine 15 % de l'ensemble du territoire, accueillent dans leurs quelques oasis densément peuplées plus de la moitié de la population du pays. C'est là que sont en effet implantées les principales villes : Lima, la capitale avec 6 millions d'habitants dont le 1/3 environ vit dans les "barriadas", ces quartiers pauvres construits par les habitants mêmes à partir de matériaux de fortune ; Arequipa, à mi chemin de la côte et de l'altiplano, qui compte un demi million d'habitants et a souvent joué un rôle significatif dans la vie politique nationale ; enfin Chimbote, Trujillo, Piura qui rassemblent quelques centaines de milliers d'habitants. L'ensemble de ces villes et de leur oasis est bien desservi par la route pan-américaine et par des lignes aériennes régulières, et dispose de services administratifs fondamentaux en matière de police, d'éducation et de santé. Elles

rassemblent, à côté d'une majorité d'Indiens et surtout de Métis, la quasi totalité de la population créole.

- la serra qui désigne la partie occupée par la cordillère des Andes proprement dite occupe 25 % du territoire. Elle est presque exclusivement peuplée de communautés indiennes, inégalement réparties, et particulièrement denses autour de Cusco l'ancienne capitale des Incas, qui compte 150 000 habitants ainsi qu'en lisière du lac Titicaca, où l'on trouve en moyenne 50 habitants au kilomètre carré. Ces communautés, composées de petits agriculteurs et éleveurs, vivent repliées sur elles-mêmes, en marge de la vie nationale, et parlent pour moitié le quechua ou l'aymara, et, accessoirement, semble-t-il, l'espagnol. Privées le plus souvent des services de santé et d'éducation, prises entre la guérilla et les forces armées, les masses indiennes sont de plus en plus tentées par l'exode rural, et viennent régulièrement grossir la population des barriadas de Lima.

- à l'est, les collines pré-andines et les plaines amazoniennes s'étendent sur 700 000 kilomètres soit plus de la moitié du territoire. Couverte par la forêt tropicale, traversée par de larges fleuves paresseux, la selva n'est peuplée que de quelques tribus d'Indiens "selvatiques" et de rares Métis, petits agriculteurs, bûcherons, récolteurs installés au pied des Andes et dans les clairières qui bordent les rivières. Son climat, ses dimensions, sa végétation même qui rend son contrôle difficile, voire impossible, font de cette partie du territoire un terrain privilégié pour la culture de la feuille de coca.

### . l'activité tellurique

On doit encore signaler un dernier trait de la géographie physique du Pérou, qui n'est d'ailleurs pas sans incidence pour la politique étrangère de la France. La "jeunesse" de la Cordillère et l'activité volcanique de certains de ses sommets provoquent assez souvent des tremblements de terre qui sont une des principales appréhensions de la population. Or une propagande malintentionnée a accredité dans certaines parties de l'opinion, l'idée que ces séismes trouvaient leur origine dans les expérimentations nucléaires que la France mène, de l'autre côté du Pacifique, à des dizaines de milliers de kilomètres, sur l'atoll de Mururoa. Ces rumeurs, évidemment dépourvues de tout fondement scientifique, fournissent une apparence de justification à la méfiance de la population péruyenne à l'égard de nos essais nucléaires. Votre délégation a estimé, à ce

propos, et elle y reviendra dans la partie diplomatique de ses conclusions, que l'envoi d'une **délégation scientifique péruvienne** au Centre d'Expérimentation du Pacifique, devrait permettre, en démontrant l'innocuité de nos essais, de résoudre ce malentendu.

### **B - Trois caractéristiques saillantes de la démographie péruvienne.**

Avec 19 millions d'habitants, environ, dans la seconde moitié des années quatre-vingt, le Pérou apparaît loin derrière les deux géants démographiques de l'Amérique Latine, le Brésil et le Mexique, qui comptent respectivement 137 et 79 millions d'habitants.

L'effectif de sa population est en revanche comparable à celui de la catégorie médiane des Etats du sous-continent : Argentine (30 millions), Colombie (28 millions), Venezuela (17 millions), Chili (12 millions).

Quant à sa densité moyenne, proche des 15 habitants au kilomètre carré, elle est évidemment très faible comme dans la plupart des pays du sous-continent, mais cette variable statistique est, à vrai dire, peu significative, car elle recouvre de fortes disparités.

Trois caractéristiques rendent compte de façon beaucoup plus significative du peuplement péruvien et de son évolution :

- son hétérogénéité tout d'abord, qui tient à la pluralité des races qui coexistent et se mêlent

- sa progression très rapide sous l'effet d'une forte natalité

- enfin son urbanisation accélérée qui ne répond à aucun processus d'industrialisation, contrairement à ce que connut l'Europe.

Métissage, explosion démographique et croissance rapide des métropoles sont des phénomènes que l'on retrouve dans la

plupart des pays de l'ensemble latino-américain. Ils présentent cependant au Pérou certaines spécificités propres aux pays andins.

*1°) La population péruvienne : un peuplement métissé à dominante indienne*

La population péruvienne est remarquable par la prédominance de sa composante indienne. Très sensible à Lima, celle-ci devient particulièrement frappante dès que l'on monte dans les Andes.

Quoique ces proportions soient toujours difficiles à estimer avec exactitude, les statistiques officielles indiquent que la population est composée à 46 % d'Indiens de pure souche, à 43 % de métis issus d'Indiens, et que 11 % des habitants sont d'origine européenne non mêlée. Les apports africains sont négligeables, et l'on trouve sur la côte, quelques zones de peuplement asiatique, essentiellement chinois.

Cette composition, singulière à l'échelle du sous-continent, est dans l'ensemble très proche de celle que l'on trouve dans les autres pays andins, Bolivie et Equateur.

Trois remarques permettent d'en cerner l'originalité :

- **l'importance de la composante indienne** tient au fait que le Pérou s'étend sur une large partie de l'ancien Empire Inca. Doté d'une organisation économique et sociale rigoureuse mais efficace - l'Inca se vantait d'avoir effacé le mot "faim" - celui-ci a connu des densités de population très supérieures aux peuplades précolombiennes qui vivaient sur le reste du sous-continent. En dépit du choc de la conquête, cette densité indienne se retrouve aujourd'hui chez les héritiers de cet ancien Empire.

- **l'absence de population noire**, originale pour un pays de l'Amérique tropicale, est à relier à des considérations économiques et historiques. Le peuplement d'origine africaine, particulièrement important sur la côte caraïbe et au Brésil, coïncide avec les pays de plantations, de culture de canne à sucre, et de mines à basse altitude où était requise une main-d'oeuvre résistante à la chaleur. Ces besoins ne se sont pas manifestés dès l'origine au Pérou. Et lorsque le boom du guano, entre 1860 et 1874, fit sentir le besoin de travailleurs

nombreux et "tropicalisés", l'abolition de la traite dans les années 1810, incita le Pérou à recruter plutôt une main-d'oeuvre asiatique, embauchée à Canton ou Shanghaï.

- quant au peuplement d'origine européenne, il est essentiellement constitué des descendants des colons espagnols. Contrairement à des pays comme l'Argentine et le Chili qui ont bénéficié d'apports réguliers et massifs de population en provenance d'Europe, le Pérou n'a jamais été une terre d'immigration. Cette absence de renouvellement explique la relative faiblesse numérique du peuplement blanc.

La population péruvienne paraît ainsi relativement hétérogène.

L'ampleur du métissage témoigne de l'absence de racisme théorique. Mais la répartition du pouvoir économique et politique reflète une hiérarchie sociale de fait entre les trois strates de la population. Cette hétérogénéité sociale se double d'une hétérogénéité culturelle. Si l'Espagnol est la langue officielle, les langues vernaculaires Quechua et Aymara sont plus couramment utilisées dans les Andes. Certains de nos interlocuteurs ont d'ailleurs insisté sur le fait qu'une proportion non négligeable d'Indiens des communautés andines ne maîtrisent que mal, voire pas du tout, l'espagnol. Cette hétérogénéité, renforcée par l'effet de cloisonnement du relief, est à l'origine du principal problème économique, politique et social du Pérou contemporain : l'intégration des masses indiennes.

## *2°) La démographie du Pérou : une évolution contrastée*

L'évolution démographique du Pérou suit dans l'ensemble celle du continent sud-américain ; comme elle, elle est marquée par deux phénomènes particulièrement brutaux, mais de sens contraire : le "choc de la conquête" qui a provoqué une régression de la population sans précédent dans l'histoire de la démographie mondiale, et, à l'autre extrémité, l'explosion démographique de la seconde partie du vingtième siècle.

Quelques chiffres permettent de cerner l'ampleur de ces évolutions à l'échelle du sous-continent.

Les diverses enquêtes menées sur la population de l'Amérique du Sud précolombienne aboutissent généralement à des estimations qui oscillent entre 40 et 60 millions d'habitants. Rappelons qu'à cette même époque, vers 1550, l'Europe en comptait une centaine de millions.

Vers 1810, au moment des indépendances, la population de l'Amérique Latine n'était plus que d'une dizaine de millions d'habitants, dont 3,2 millions de souche européenne.

Après un peu plus d'un siècle de progression régulière et d'immigration massive, la population du sous-continent s'établit à 126 millions d'habitants en 1940. Elle était alors légèrement inférieure à celle des Etats-Unis, qui s'élevait à 140 millions d'habitants.

Aujourd'hui, après un demi-siècle à peine d'explosion démographique, l'Amérique du Sud atteint 360 millions d'habitants.

Ces deux chocs se retrouvent dans l'évolution démographique du Pérou.

#### a) Le choc de la conquête

L'Empire Inca, qui couvrait les territoires de l'actuel Pérou et de la Bolivie, abritait au moment de la conquête, vers 1530, une vingtaine de millions d'habitants. Un siècle et demi plus tard, la vice-royauté du Pérou n'en comptait plus qu'environ trois millions, Espagnols compris.

Les raisons de cette chute démographique sans précédent sont multiples, et plus complexes qu'on ne l'imagine au premier abord.

Les massacres, dont Cortès avait donné l'exemple au Mexique, après la défaite de la noche triste en 1520, ont certes eu leur part. Ils n'ont joué cependant qu'un rôle marginal dans un phénomène de dépopulation qui s'étend sur près de trois siècles.

On évoquera plus justement les transferts massifs de population et les conditions de travail forcé imposées par des maîtres peu scrupuleux et avides d'un profit rapide. On n'oubliera pas non plus les effets des épidémies de grippe, de variole et de rougeole chez des peuples dépourvus des défenses immunitaires nécessaires.

Enfin, plus généralement, on ne sous-estimera pas le traumatisme religieux et moral d'une conquête qui, annoncée par les oracles incas, apparaît comme la fin d'un monde, l'effondrement des références culturelles, la rupture de cadres sociaux traditionnels. Ce traumatisme survit d'ailleurs dans la mémoire collective des vaincus, dans le folklore indien, et dans les "danses de la conquête".

#### b) L'explosion démographique

Le Pérou n'a que très peu bénéficié des migrations qui furent au XIX<sup>e</sup> siècle le principal ressort de la dynamique démographique du sous-continent.

Aussi le jeu du seul croît naturel de la population ne lui a-t-il assuré qu'une progression réduite tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les progrès sanitaires, l'éradication des grandes épidémies ont favorisé une forte progression de la population.

Cette progression démographique rapide a entraîné plusieurs déséquilibres :

- elle a aggravé la disparité numérique entre les différentes strates ethniques de la population ;

- en outre, l'arrivée de jeunes générations de plus en plus nombreuses pèse sur les systèmes éducatifs et sociaux et déborde les capacités d'accueil du marché du travail formel.

Un second phénomène accompagne l'explosion démographique, dont il apparaît comme la fonction dérivée : l'urbanisation, ou plutôt devrait-on dire, la métropolisation accélérée.

### 3°) Une urbanisation accélérée

L'urbanisation accélérée de la population est un phénomène général aux pays en voie de développement, et qui se vérifie pour le continent latino-américain où la population dite urbaine est estimée à 68 % de la population totale. Avec 70,5 % de ses habitants résidant dans des villes de plus de 2 000 habitants, le Pérou ne s'écarte pas de cette moyenne.

Il serait d'ailleurs sans doute plus approprié de parler de métropolisation, car Lima, la capitale, accueille à elle seule 6 millions d'habitants, soit le tiers de la population nationale.

Ce phénomène s'explique par toute une série de causes, anciennes et récentes.

Parmi les facteurs anciens de cette concentration urbaine, qui fut précoce, on retiendra les formes prises par la colonisation espagnole. Essentiellement urbaine, celle-ci tissa un réseau hiérarchisé de villes administratives quadrillant le territoire. Capitale du vice-royaume de Nouvelle Castille, Lima fut d'ailleurs, avec Mexico, l'un des deux principaux centres de la domination espagnole.

Ces noeuds urbains ont conservé, voire renforcé leur influence dans la suite de l'histoire. Ainsi, par exemple, lors de l'accès à l'indépendance, le découpage territorial s'est fait en fonction des villes et de leurs "cabildos", de leurs conseils de bourgeoisie créole. Les économies elles-mêmes, extraverties et orientées dès l'origine, vers la satisfaction de marchés extérieurs, européens puis nord-américains, ont contribué à assurer la prépondérance des grands ports et villes où sont concentrés les services financiers et commerciaux.

La brutale accélération de la concentration urbaine survenue dans la seconde partie du vingtième siècle provient de facteurs nouveaux. Ceux-ci se greffent sur ces motifs anciens, et font apparaître un décalage croissant entre le développement des forces productives et l'accentuation de la concentration urbaine. Les motifs de cet exode rural massif, d'ordre social, voire politique, ont fait parler "d'urbanisation refuge". D'une façon générale, les paysans des Andes qui viennent à Lima sont attirés par le prestige de la ville, par

l'espoir de trouver des services de santé et d'éducation absents des communautés campagnardes. Ils viennent grossir les rangs des "pobladores", ce sous-prolétariat urbain qui vit dans les "barriadas", les quartiers périphériques de Lima.

Ces bas quartiers, composés de baraquements dressés le plus souvent sans ordre ni méthode, avec des matériaux de fortune, ont cependant commencé de s'organiser. On distingue d'ailleurs des différences entre les installations les plus récentes et les quartiers plus anciens où les matériaux durs tendent à remplacer les parois de paille tressée tendues entre quatre piquets.

Outre les effets qu'elle entraîne sur les structures urbaines, la métropolisation de la population péruvienne provoque la multiplication des petits métiers, et d'un secteur tertiaire parasite qui constitue la base et la matière d'une économie parallèle ou souterraine aux contours indiscernables.

Dépourvus de toute formation, souvent analphabètes, mal adaptés d'une façon générale aux emplois qu'offre parcimonieusement un secteur formel d'ailleurs peu développé, ces nouveaux citadins n'ont d'autre ressource que de se rendre dans le centre ville pour s'improviser vendeurs ambulants, ou mendier, plus simplement.

### **C. Les grandes lignes de l'histoire péruvienne**

Sans retracer dans le détail une histoire particulièrement riche en péripéties, on présentera ici les principales étapes de la formation et de l'évolution du Pérou, jusqu'à l'époque contemporaine.

Pour la clarté de l'exposé, on distinguera trois périodes d'inégale durée :

- la première court sur les trois siècles qui séparent la conquête espagnole, au début du XVIe siècle, des luttes pour l'indépendance dans les années 1810 ;

- la seconde s'étend sur le XIXe siècle et déborde sur les premières décennies du XXe siècle. Elle permet de cerner, au détour des guerres extérieures, et des à-coups de l'évolution économique, la

constitution d'un Etat péruvien qui reste le monopole d'une oligarchie et de l'armée ;

- enfin, la troisième période, la plus courte en durée, puisqu'elle couvre à peine un demi-siècle, présentera le Pérou contemporain.

*1°) L'époque coloniale : le vice-royaume de Nouvelle Castille (XVe-XVIIIe siècle).*

On retiendra principalement de cette période que le Pérou, qui fut, avec Cusco, l'épicentre de l'empire Inca, resta, après la conquête, l'un des trois centres de la colonisation espagnole sous le titre de vice-royauté de Nouvelle Castille.

#### a) La découverte du Nouveau Monde

C'est en 1492 que la flotte espagnole du Génois Christophe Colomb, aborda pour la première fois la côte des Antilles. Dès l'année suivante, en 1493, une bulle du Pape Alexandre VI instaurait une manière de partage du Nouveau Monde entre Portugais et Espagnols. Ce partage de principe fut rectifié l'année suivante par le **Traité de Tordesilhas** du 7 juin 1494 entre les deux royaumes.

Ainsi, pendant que les Portugais poursuivaient l'exploitation du rivage dont, à défaut de métaux précieux, ils tiraient un bois couleur de braise, le Pau Brasil -qui devait laisser son nom au pays- les Espagnols partirent vers l'Ouest à la conquête de nouveaux territoires, rencontrant bientôt des empires constitués : l'empire Aztèque au Mexique, l'empire Inca au Pérou.

#### b) La conquête et la chute de l'empire Inca

La conquête de l'empire Inca fut l'oeuvre de l'Espagnol Pizarre.

On s'étonne de ce que ce conquérant, à la tête de deux cents Espagnols et de quelques centaines de mercenaires indiens, soit parvenu à défaire un empire qui, selon les estimations, comptait approximativement 25 millions d'habitants. L'histoire rapporte qu'il

sut profiter des rivalités de Huascar et de Atahualpa, les deux fils du précédent Inca, qui déchiraient l'empire, et qu'en outre les Indiens furent frappés d'une crainte religieuse à la vue de ces hommes barbus montés sur des chevaux, et maniant l'arquebuse, dont la venue avait été annoncée par des prophéties. Il n'en demeure pas moins que lorsque Pizarre fait mettre à mort le 29 août 1533 le dernier Inca, l'empire alors à son apogée, mais trop rigide et centralisé, s'effondre d'un coup et qu'il ne reste plus dès lors que des masses indiennes, démoralisées et désorganisées.

De l'empire Inca, dont l'exemple est parfois invoqué aujourd'hui par certaines forces politiques péruviennes, on retiendra les quelques traits suivants :

L'empire fut fondé, au XIII<sup>e</sup> siècle, par Manco Capac, le premier Inca, mythique. Son épicentre se trouvait à Cusco, dans les Andes, à proximité du lac Titicaca. L'empire s'est progressivement accru en soumettant les populations voisines, et en particulier les Aymaras, dont la civilisation, plus ancienne, était cependant parvenue semble-t-il à un haut degré d'évolution. Aujourd'hui encore, une forte proportion de la population indienne du Pérou et de Bolivie est de langue Aymara. A son apogée, qui coïncide avec la conquête espagnole, l'empire Inca s'étendait sur les territoires actuels du Pérou, de l'Equateur et de la Bolivie, et avait repoussé les farouches Araucans du Chili au-delà de la ligne du Bio-Bio, sans jamais pourtant parvenir à la franchir. Il comptait environ 25 millions d'habitants, ce qui est considérable pour l'Amérique précolombienne, et se piquait d'avoir banni le mot faim grâce à une organisation rigoureuse, hiérarchisée, et efficace en dépit de l'absence de système d'écriture.

Les "familles", dirigées par un chef, étaient regroupées dans des ensembles concentriques de 20, 100, 500, 1 000 et 20 000 familles, l'Inca se trouvant au sommet de cette pyramide sociale. La terre n'était pas la propriété de celui qui la cultivait mais faisait plutôt l'objet d'une possession collective par famille. Ce système avait pour contrepartie une manière d'assurance sociale qui assurait la prise en charge des enfants, des vieillards et des infirmes, dans laquelle on a parfois voulu voir une préfiguration du socialisme. Enfin, l'empire s'était doté d'un réseau de communications terrestres de qualité et le luxe de la cour, décrit par Garcilhaso de la Vega, a ébloui les conquérants.

### c) L'organisation de la colonisation espagnole

C'est le 18 janvier 1535 que Pizarre fonda Lima sur la frange côtière désertique du Pérou. On passera sur les dissensions qui l'opposèrent très rapidement à son lieutenant Almagro, et sur les péripéties de la colonisation espagnole pour n'en retenir que les principaux caractères.

La colonisation espagnole fut massive : les Espagnols se sont installés en grand nombre sur le Nouveau Continent et se sont mêlés aux Indiens que leurs prêtres, dominicains et jésuites, ont entrepris systématiquement de convertir.

Elle resta cependant très concentrée et essentiellement urbaine : le sous-continent reste malgré cela très faiblement peuplé, et l'empire se compose de quelques franges civilisées, autour des villes, au bord d'un hinterland mystérieux. Les villes, reliées à la métropole, mais coupées les unes des autres, tendent au repli sur soi.

La colonisation espagnole est en outre très centralisée. Elle s'organise autour de trois vice-royautés : la Nouvelle Espagne (le Mexique), la Nouvelle Grenade (Vénézuéla, Colombie, isthme centraméricain) et la Nouvelle Castille (Pérou) auxquelles sont rattachées, sur les marges de l'empire (Chili, Argentine), des capitaineries générales et des présidences, inférieures en dignité.

Enfin, cette colonisation est autoritaire. Les colonies sont rattachées à un ministère, le Conseil des Indes, qui y délègue ses fonctionnaires soucieux de faire sentir la volonté du roi d'Espagne. Elles sont en outre soumises au régime de l'autoritarisme qui ne leur permet de commercer qu'avec la métropole, et soumet leurs économies aux intérêts de l'Espagne.

Ainsi, comme le remarquait Louis Victor Tapié : "Ce régime autoritaire a d'abord fixé dans ses cadres et pour près de trois siècles, une société aristocratique locale, où l'évolution des idées et des moeurs fut très lente. Il a subordonné étroitement la vie de l'Amérique Latine à la force politique et militaire de la métropole, si bien que le moindre fléchissement de celle-ci devait fatalement entraîner la révolution de celle-là".

## 2°) *La construction de l'Etat péruvien*

### a) Une indépendance tardive et venue de l'extérieur

Après le lent travail de sape effectué par la philosophie des Lumières et l'exemple donné par les révolutions américaines et françaises, les coups portés par la conquête napoléonienne aux monarchies espagnoles et portugaises furent le véritable détonateur de la révolte des colonies d'Amérique Latine. Pour les colonies espagnoles, l'abdication de Charles VI d'Espagne devant Napoléon Ier, puis l'abdication de la Junte de Cadix en 1810, donnèrent le signal de la révolution en achevant de mettre bas le sentiment de dépendance à l'égard de la métropole.

Le mouvement s'étendit à partir de ses deux épicentres :

- au Nord, Bolivar, progressant vers le Sud à partir de Caracas et de la vallée de l'Orénoque, jeta les bases d'une république de Colombie couvrant l'actuel Vénézuéla, la Colombie et l'Equateur

- au Sud, l'Argentin San Martin et O'Higgins, traversent les Andes, libèrent le Chili, proclamé indépendant en 1818.

Centre de la colonisation espagnole, le Pérou resta en revanche fermement tenu en main par le vice-roi Abascal. Son indépendance lui vint des armées extérieures : San Martin, venu du Sud, prend Lima le 28 juillet 1821. Il est bientôt rejoint par l'armée de Bolivar, venue du Nord, et dont le lieutenant, Sucre, remporte contre les armées espagnoles réfugiées dans les Andes, les batailles de Junin et d'Ayacucho qui assurent définitivement le triomphe de l'indépendance en 1824.

### b) La délimitation de l'Etat péruvien et l'éphémère confédération avec la Bolivie

L'échec du Congrès de Panama en 1826, bientôt suivi du morcellement de la Grande Colombie en 1830, ont sonné le glas des ambitions unificatrices de Bolivar.

Dès lors la tendance au morcellement des Etats d'Amérique Latine ne pouvait que se poursuivre. En 1838 toutefois, Santa Cruz réunit le Pérou et la Bolivie, dite Haut-Pérou, en une éphémère confédération qui fut bientôt dissoute sous la pression de l'Argentine et l'intervention du Chili, qui occupa Lima en 1838.

c) La première période de prospérité et l'intervention espagnole

Le jeune Etat péruvien connut ensuite, à partir de 1840, une première période de prospérité due à l'exploitation du guano, du salpêtre et des nitrates qui déclenchèrent une ardeur spéculative. Le Gouvernement du métis Ramon Castilla sut encourager le développement économique et prit d'importantes mesures dans l'ordre social : il abolit l'esclavage des noirs en 1854, supprima le tribut des Indiens, et trouva dans l'immigration chinoise une nouvelle source de main-d'oeuvre.

Mais cette prospérité même et la force des attaches qui avaient uni le Pérou à l'Espagne incitent le Gouvernement d'Isabelle II à tenter de rétablir sa domination sur son ancienne colonie. En 1863 une flotte espagnole s'empare des îles Chincha, riches en guano. Le Pérou déclare la guerre à l'Espagne, et, soutenu par ses voisins chiliens, boliviens et équatoriens, repousse les Espagnols qui se retirent en 1866. La paix n'est toutefois rétablie qu'en 1871, grâce à la médiation des Etats-Unis.

d) Les difficultés économiques et l'arrivée des "civilistes"

Cependant, cette victoire, en même temps qu'elle confirmait la souveraineté de l'Etat péruvien, ébranla une économie encore fragile. Les déséquilibres engendrés par le conflit furent encore aggravés par la gestion dispendieuse du Gouvernement dictatorial de Nicolas de Pierola. Celui-ci se lança dans une politique de grands travaux, et dut bientôt hypothéquer les ressources du pays à des puissances étrangères contre l'octroi d'importants crédits. Ceux-ci rallumèrent la spéculation et l'on assista à la constitution de grandes fortunes aussi rapides que fragiles.

Face à cette situation, le parti des "civilistes", qui s'était constitué au début des années soixante, insista sur la nécessité d'un Gouvernement civil, seul capable à son avis de promouvoir une

gestion du pays plus équilibrée. Son candidat, Don Manuel Prado, élu en 1872, fut le premier Président civil du Pérou. Pendant les cinq années de son mandat, il s'attacha à réaliser un grand programme d'instruction publique, à promouvoir une décentralisation des responsabilités vers les villes et les communes. Pour enrayer les poussées spéculatives, il décréta le monopole du salpêtre. Enfin, prévoyant des tensions avec le Chili, il passa des alliances avec le Brésil et l'Argentine, et signa en 1873 un traité secret d'entraide mutuelle avec la Bolivie.

#### e) La "guerre du Pacifique" et ses conséquences

La guerre du Pacifique, qui l'affronta au Chili de 1879 à 1883 est le principal conflit extérieur qu'ait eu à soutenir le Pérou.

Elle trouva son origine dans l'aggravation de la concurrence entre les deux pays en matière d'exploitation de nitrates qui dégénéra en une série de contentieux sur des mines situées dans la région frontalière. Elle contribua à exacerber la rivalité séculaire qui existait entre les deux peuples.

Le conflit éclata le 2 avril 1879. La flotte chilienne manifesta rapidement sa supériorité et, sur terre, l'armée péruvienne ne put, en dépit de sa valeur, résister aux forces adverses qui investirent Lima en juin 1881. Au cours de ce dernier épisode, l'action médiatrice de l'Amiral français Bergasse Dupetit-Thouars permit d'assurer la sécurité des populations civiles. La stricte neutralité de l'Amiral, sa fermeté et sa prudence lui valurent la sympathie des deux belligérants et aujourd'hui encore les Péruviens lui vouent une reconnaissance que le temps n'a pas émoussée.

Amputé de sa partie australe par le traité d'Ancon de 1883, ses ports détruits, son économie ruinée, le Pérou dut se placer sous le contrôle financier de l'étranger. En 1890, la Peruvian Corporation, un consortium dominé par la Grande-Bretagne, prend en charge une dette extérieure estimée à 50 millions de livres, en échange du contrôle de l'exploitation du pétrole, du guano et des chemins de fer, ainsi que la libre disposition des ports péruviens. Le Pérou s'attacha alors à développer d'autres ressources pour son propre compte : l'or, dont son sous-sol est riche, et le caoutchouc, dont le succès suscite des tensions heureusement surmontées avec la Bolivie, le Brésil et l'Equateur. L'économie connaît à nouveau une forte activité, mais toujours sujette aux fluctuations engendrées par les marchés internationaux et la spéculation.

Au tournant du siècle, la vie politique connaît également une évolution mouvementée, civilistes et militaires alternant au pouvoir. Deux noms méritent une mention particulière : Pierola élu en 1895, qui institue le service militaire obligatoire et réorganise l'armée sous la direction du Général Clément et de cadres français ; Leguia, qui exerce le pouvoir presque sans interruption de 1908 à 1930, et se livre à une démagogie suivie de peu d'effets à l'égard des "frères indiens" dont le poids nouveau paraît ainsi dans la vie politique. C'est également sous le régime autoritaire de Leguia qu'apparaît le premier Péruvien à rompre le consensus tacite qui unissait les grandes familles : Gonzalès Prada crée des universités populaires, et un mouvement qui annonce la naissance d'un grand parti réformiste, l'APRA.

### *3°) La naissance du Pérou contemporain*

L'Alliance Populaire Révolutionnaire Américaine -APRA- fut fondée à Paris, en 1924, par Haya de La Torre. Le mouvement qui devint le premier véritable parti de masse péruvien grâce à la forte personnalité et à la popularité de son chef "charismatique", ne put véritablement accéder au pouvoir avant 1985, date de l'élection à la Présidence du Pérou de M. Alan Garcia.

A cet égard, deux périodes doivent cependant être distinguées :

- dans un premier temps, l'APRA est rejetée dans la clandestinité ;

- au cours de la seconde période qui commence en 1945, l'APRA fut associée par deux fois à des Gouvernements qu'elle ne contrôlait pas.

a) Avant 1945 : le divorce entre le pays légal et le pays réel

L'APRA est, dans les premières années de son existence, un parti radical et révolutionnaire.

Sa doctrine, élaborée par Haya de La Torre, dépasse le cadre national: anti-impérialiste, et en particulier anti-yankee, elle reprend à son compte l'idéal bolivarien de l'union continentale des Etats d'Amérique du Sud. D'inspiration marxiste et humaniste, elle s'oppose très vite au communisme et repousse en 1935 la proposition de constituer un Front Populaire. Enfin, se réclamant du courant indigéniste métis, Haya de La Torre exalte le rôle de l'Indien face aux grandes familles créoles dont il est cependant lui-même issu : il prône la nationalisation des terres et de l'industrie.

Il suscite aussitôt l'hostilité brutale et déterminée des deux forces traditionnelles qui ont jusqu'alors dominé la vie politique péruvienne :

- l'oligarchie civile conservatrice qui détient la quasi totalité du pouvoir économique, latifundia et industrie

- les forces armées, et en particulier l'armée de terre qui a toujours occupé depuis l'indépendance, une position centrale sur l'échiquier politique.

Ces deux forces unies confisqueront jusqu'en 1945 l'exercice d'un pouvoir que le charisme et la popularité de son chef semblaient devoir promettre à l'APRA.

Lors des élections de 1930, Haya de La Torre n'est pas élu, en dépit de sa popularité, et l'armée qui contrôle les urnes, proclame vainqueur son adversaire le général Sanchez Cerro. Celui-ci emprisonne son concurrent, déclare l'APRA hors la loi. La tentative de rébellion apriste de Trujillo en 1932 et la répression particulièrement sanglante qui l'étouffe installent une hostilité sincère entre l'armée et l'APRA.

L'assassinat de Sanchez Cerro en 1933 et l'accession à la magistrature suprême du maréchal Benavides, qui suspendit les opérations électorales de 1936, donna quelque répit au chef de l'APRA. Mais l'APRA, dénoncée comme une secte internationale, resta hors la loi, et ses dirigeants durent continuer de se cacher ou de fuir à l'étranger. L'élection en 1939 de Manuel Prado Ugarteche, un civil, membre du "clan des 40 familles" ne changea rien au statut du mouvement. Sous le Gouvernement de Manuel Prado, le Pérou reçut une aide financière substantielle des Etats-Unis qui stimula le

commerce et l'industrie. La reprise des exportations permit une consolidation de la monnaie nationale qui fut réévaluée.

Cependant, la légende et l'auréole de martyr autour de Haya de La Torre consolidait sa popularité et renforçait l'influence de l'APRA clandestine dans l'opinion. Aussi une partie de la bourgeoisie créole envisage-t-elle une autre attitude à partir de 1945.

b) Après 1945 : une alternance de "convivencias" civile et de régimes militaires

Depuis 1945 jusqu'au retour de la démocratie, à la fin des années quatre-vingt, le Pérou a connu une alternance de régimes civils avec ou sans participation de l'APRA, et de régimes militaires.

1. La Présidence de Bustamente et la première tentative de "convivencia"

Un rapprochement s'opéra en 1945 entre les forces politiques traditionnelles et l'APRA : celle-ci se résignait à soutenir la candidature à la Présidence de la République d'un candidat non apriste, le Docteur José Luis Bustamente, en échange de sa légalisation et de la reconnaissance de sa liberté d'expression, d'association et de candidature. Bustamente fut élu sans difficulté. L'APRA obtint la majorité des sièges à l'Assemblée et devint en outre le groupe le plus nombreux au Sénat. Quelques ministres apristes entrèrent au Gouvernement.

Cette première tentative fut cependant de courte durée, et son échec peut s'expliquer par l'addition de plusieurs facteurs :

- la volonté de neutralité du Président qui, se voulant au-dessus des partis, se cantonne dans un rôle d'arbitre peu adapté à la conjoncture politique ;

- l'effet de décompression provoqué par la légalisation de l'APRA, qui se manifesta en particulier par une résurgence de l'agitation universitaire, et la multiplication des grèves ;

- l'inquiétude de l'opinion face aux manifestations de masse et aux démonstrations de force de l'APRA ;

- l'opposition des conservateurs aux propositions apristes de contrôle des changes, de contrôle des prix et de rationnement.

## 2. Le régime du Général Odria : la "révolution restaurée"

La coalition anti-apriste se reforme et, le 28 octobre 1948, le Général Odria dépose le Président Bustamente. Soutenu par les milieux conservateurs, le nouveau régime s'engage à assurer l'ordre. L'APRA est à nouveau proscrite, et Haya de la Torre doit se réfugier à l'Ambassade de Colombie, où il restera cloîtré pendant cinq années.

Revenant à une politique économique d'inspiration libérale et orthodoxe, et bénéficiant en outre d'une conjoncture mondiale d'expansion liée au "boom" de la guerre de Corée, le gouvernement restaure entre 1950 et 1953 une quasi stabilité des prix, tout en soutenant une politique de grands travaux qui fournit des emplois aux travailleurs sans qualification qui commencent à affluer à Lima.

Cependant, la décision du Général Odria de se faire élire Président de la République en 1950 lui aliène le soutien des couches conservatrices désireuses de le voir s'effacer devant un candidat civil issu de leurs rangs. En 1954 la fin de la guerre de Corée entraîne une récession du marché mondial qui contracte les exportations péruviennes, place les finances publiques en déficit, et relance l'inflation. En outre la Constitution de 1933 interdit au Général Odria de se présenter une seconde fois aux élections présidentielles de 1956.

## 3. La Présidence de Manuel Prado et la seconde "convivencia"

De ce fait, les négociations s'ouvrent à nouveau entre le Gouvernement, les forces conservatrices et l'APRA que le coup de 1948 avait rejeté dans la clandestinité.

Au candidat des militaires Hernando de Lavalle, s'oppose le candidat des civils, Manuel Prado. Alors que survient un troisième candidat, Fernando Belaunde Terry, dont le programme novateur reprend certains des thèmes de l'APRA, celle-ci soutient finalement la candidature de Prado qui est ainsi élu.

Bénéficiant d'une majorité de partisans au Parlement et d'un réseau serré de soutiens dans une société civile, le Président Prado garde le contrôle du jeu politique en dépit des déséquilibres causés à l'économie par la baisse des prix du plomb et du zinc, l'accroissement du déficit budgétaire et la relance de l'inflation.

A partir de 1959, son nouveau Premier Ministre Pedro Beltran, partisan d'une politique économique de rigueur parvint à redresser la situation sur le plan technique sans susciter l'adhésion sur le plan politique : sa volonté de restaurer l'équilibre budgétaire et d'ouvrir le pays aux capitaux étrangers heurtait les apripistes partisans d'une "planification intégrale", et son apologie d'un réformisme prudent en matière agricole et en matière de logement urbain inquiétait les conservateurs.

4. Les élections de 1962, l'entrée en force du thème des exclus et le coup d'état constitutionnel de 1962.

Trois candidats à nouveau s'affrontent aux élections de 1962 : Haya de la Torre et M. Belaunde Terry qui présentent l'un et l'autre un projet populiste insistant sur la nécessité d'incorporer les masses indiennes à la vie nationale, mais s'appuient sur des électors différents : solides forteresses apripistes sur la côte nord, percées belaundistes autour de Lima et dans le sud rural. Le troisième candidat, le général Odria (l'ancien chef d'Etat), qui bénéficie de la fidélité de caciques locaux, et de la sympathie des milieux d'affaires, tente également de capturer le vote des "barriadas". A ces trois candidats principaux s'ajoutent un candidat démocrate chrétien et quelques candidats de l'extrême gauche, négligeables en termes de voix, mais qui eurent pour effet, par la surenchère qu'elles imposèrent, de radicaliser les prises de positions de leurs adversaires.

Comme aucun des candidats ne devançait ostensiblement les autres, que la longueur des opérations de dépouillement donnait lieu à une multiplication d'accusation de fraudes électorales et d'appel à l'émeute, les forces armées, responsables de la régularité du scrutin aux termes de la loi électorale, annulèrent la consultation,

dépoussèrent le Président en exercice, et exercèrent le pouvoir jusqu'à la tenue des élections reportées à 1963 qui virent le succès de M. Belaunde Terry.

#### 5. La Présidence de M. Belaunde Terry et la question andine.

Entre 1961 et 1963, l'agitation s'était étendue sur les hauts plateaux andins, et en particulier dans la vallée de la Convention, aux alentours de Cusco. Un jeune médecin du nom de Hugo Blanco, organisait les paysans en syndicats et les poussait à l'occupation et à la reconquête des terres qui avaient jadis appartenu à leur communauté. Des accrochages eurent lieu et l'arrestation de Blanco en 1963 mit fin au mouvement.

Le Président Belaunde Terry qui avait mis à profit le bref intermède militaire de 1962 pour parcourir la sierra, voulut s'attaquer en priorité au problème de ces masses indiennes dans lesquelles il voyait une marée montante prête à submerger le pays. Il proposa au Congrès un vaste plan de développement ambitieux mais d'inspiration modérée englobant réforme agraire, réforme fiscale, réforme de l'éducation, plan d'alphabétisation, et plan de logement populaire. Mais, faute de majorité parlementaire, et en butte à l'hostilité conjuguée des partisans conservateurs du Général Odria et des apristes, il ne put faire adopter que des textes vidés de leur contenu.

Dans le même temps l'agitation se durcit dans les Andes et la petite bourgeoisie intellectuelle, rassemblée dans des partis guévaristes comme le MIR (Mouvement de la Gauche Révolutionnaire), forma des colonnes de guérillas. Les trois foyers d'insurrection qui s'ouvrirent en 1965 dans la région d'Ayacucho et près de Lima furent brutalement mais efficacement réprimés dans les six mois, par l'armée dont le rôle et l'influence se renforcèrent sur le plan politique.

Confronté en outre à une situation économique difficile, le Gouvernement institua un plan d'austérité qui limitait les importations mais ne put restaurer l'équilibre budgétaire en raison de l'opposition du Parlement aux tentatives d'accroissement de recettes. Il obtint en revanche l'appui du Congrès dans la lutte entreprise contre les compagnies pétrolières étrangères, qu'il contraignit à verser 60 % de leurs bénéfices. Mais l'accord de compromis signé en 1968 avec l'International Petroleum Company

(IPC) américaine, qui mettait un terme à plusieurs années de tensions, fut interprété comme un abandon des ressources nationales et donna le signal du coup d'Etat du 3 octobre 1968.

## 6. Le Gouvernement des militaires nationalistes (1968-1975).

Un groupe de jeunes officiers appartenant à l'armée de terre et dirigé par le général Juan Velasco Alvarado s'empara du pouvoir, décidé à réaliser de profondes réformes pour enrayer la dégradation de la situation.

Le nouveau régime entreprit avec détermination une politique de réformes progressistes.

Sur le plan international, la nationalisation d'entreprises américaines ouvrit une période de crises avec les Etats-Unis, qui ne s'apaisa qu'après 1972. La même année, le rôle dirigeant que le Pérou avait pris dans le mouvement des non-alignés le conduisit à reconnaître les gouvernements de Cuba et de la Chine Populaire. Enfin, de 1973 à 1975, le régime rompit ses relations diplomatiques avec la France pour protester contre nos expérimentations nucléaires dans le Pacifique.

Sur le plan interne, l'absence d'opposition jusqu'en 1975, lui permit de réaliser un ensemble de réformes de vastes dimensions :

- nationalisation de nombreuses entreprises étrangères, et en particulier de l'International Petroleum Company

- loi sur la propriété sociale, créant un secteur d'autogestion dans l'industrie, qui devint le secteur privilégié de la politique économique

- réforme agraire ambitieuse frappant, en principe, tous les domaines supérieurs à 50 ha de culture dans la sierra, et 16 ha sur la côte, et qui jusqu'en 1976, redistribua en effet 7 millions d'hectares, non à des propriétaires individuels, mais à des coopératives paysannes ouvertes aux communautés indiennes et gérées bureaucratiquement par des fonctionnaires nommés par le Gouvernement

- vastes campagnes d'alphabétisation et réforme de l'enseignement

- efforts en faveur de l'amélioration des bidonvilles.

Pour asseoir sa politique dans l'opinion, le régime avait créé un service national d'appui à la mobilisation (SINAMOS), chargé de prendre des initiatives pour améliorer les conditions de vie, et diffuser l'idéologie "humaniste, nationaliste et chrétienne" du Gouvernement.

Jusqu'en 1975, le régime rencontra d'autant moins d'opposition que les grands journaux avaient été expropriés et socialisés, que M. Belaunde Terry avait dû prendre le chemin de l'exil, et l'APRA celui de la clandestinité. L'opposition de ces deux derniers aurait été d'ailleurs assez malaisée dans la mesure où les militaires appliquaient dans une large mesure le programme de réforme que ces partis n'avaient pu imposer.

Quant à la masse du peuple, elle adopta d'abord une attitude bienveillante à l'égard d'une politique faite en sa faveur et dont elle sentit les premiers effets.

Mais quand il apparut que les coopératives agricoles, privées de tout investissement du fait de la priorité donnée à l'industrie, et gérées en outre par des fonctionnaires nommés par le gouvernement, ne profitaient guère aux paysans, quand il devint manifeste que la production tendait à régresser et l'inflation à progresser, la masse du peuple bascula dans l'opposition.

L'audience de l'extrême gauche (PC, CGT, APRA) s'en accrut et de violentes manifestations éclatèrent dans les bas quartiers de Lima en février 1976.

Le général Velasco Alvarado, dont la santé déclinait, fut renversé par ses pairs le 28 août 1975 et remplacé par le général Moralès Bermúdez qui, écartant les officiers les plus progressistes, assouplit les orientations du régime et lança en 1977 le processus d'institutionnalisation du régime. Une nouvelle Constitution fut adoptée en 1979 par une Assemblée constituante dont l'élection,

**l'année précédente, avait surtout traduit la notable progression de la gauche et de l'extrême gauche qui avaient obtenu près du tiers des suffrages, devant l'APRA qui n'en obtint que le quart. Haya de la Torre étant mort en août 1979, Belaunde Terry est à nouveau élu Président le 18 mai 1980 avec 45 % des suffrages, au terme d'une consultation à laquelle étaient invités à participer pour la première fois tous les électeurs, y compris les analphabètes.**

**Confronté à une situation économique particulièrement dégradée, le Président Belaunde applique à partir de 1980 une politique résolument libérale qui lui vaut le soutien des Etats-Unis et la confiance du Fonds Monétaire International, mais ne parvient cependant pas à restaurer les grands équilibres : en 1983, le déficit budgétaire atteint 9 % du PIB, l'inflation grimpe à 125 % par an, production et recettes régressent. Les conflits sociaux s'aggravent et le Sentier Lumineux qui a rallumé des foyers de guérillas dans les Andes autour d'Ayacucho en mai 1980, poursuit sa progression. Aussi, aux municipales de 1983, l'Action populaire du Président Belaunde n'obtient-elle que 17 % des voix, alors que l'APRA, dirigée par son nouveau et jeune dirigeant M. Alan Garcia, sort vainqueur de la consultation avec près de 33 % des suffrages, talonnée par la Gauche Unie, qui remporte 30 % des voix et remporte la mairie de Lima qui échoit à son chef de file, Alfonso Barrantes.**

## **II - LA SITUATION POLITIQUE DU PÉROU CONTEMPORAIN.**

Les élections générales d'avril 1985 qui ont porté au pouvoir M. Alan Garcia Perez, le candidat présenté par l'APRA, ont été exceptionnelles à plus d'un titre, et ont traduit, selon une opinion très généralement répandue, un sursaut de l'électorat péruvien face à l'aggravation de la crise nationale.

° Tout d'abord, les élections de 1985 ont entraîné, pour la première fois dans l'histoire péruvienne, l'arrivée au pouvoir du plus anciennement et du plus solidement constitué des partis politiques du Pérou : l'APRA. On a vu, lors des développements précédents, comment l'opposition de ses adversaires militaires et civils avait écarté ce parti du pouvoir, en dépit de sa popularité, ne lui permettant tout au plus qu'un soutien avec participation lors de deux brèves expériences de "cohabitation".

En juillet 1985 en revanche, le triomphe électoral remporté par l'APRA, dirigé par son jeune et nouveau secrétaire général, M. Garcia Perez, lui a livré les principaux pouvoirs institutionnels.

- Ayant remporté 107 des 180 sièges de députés, elle détient la **majorité absolue à la Chambre**
- avec 31 des 60 sièges du Sénat, elle dispose de la **majorité absolue au Sénat**
- en outre, avec plus de 53% des suffrages exprimés, son candidat **M. Garcia a été élu Président du Pérou.**

Les autres forces politiques ont fortement subi le contrecoup de cette large victoire apriste :

- les partis de gauche marxistes, fédérés dans la Gauche Unie - Izquierda Unida-, autour de la personnalité forte, mais modérée de M. Alfonso Barrantes Lingan, régressaient par rapport à leurs précédentes avancées. Mais, en dépit de leur recul dans les "Barriadas", ils confirmaient leur légitimité, et la solidité de leurs assises dans le Sud andin et à Lima. En outre, le résultat honorable de son fédérateur arrivé en seconde position aux élections présidentielles, ne compromettait pas la survie de l'union.

- les formations de droite sont en revanche sorties laminées de la consultation, et le revers était particulièrement sévère pour l'Action Populaire du précédent président M. Fernando Belaunde.

° Mais, plus encore que comme la victoire d'un appareil partisan, les élections de 1985 sont apparues comme une victoire personnelle de M. Alan Garcia, qui paraissait rassembler sur sa personne les espoirs d'une très large partie de l'opinion, débordant les clivages partisans.

Au terme d'une campagne fortement personnalisée qui lui permit de démontrer ses qualités d'orateur et un "charisme" hors du commun, M. Alan Garcia fut élu, à trente-six ans, Président, dans des conditions très exceptionnelles.

- avec 45,7% des votants, M. Garcia ne remplissait certes pas les conditions posées par la Constitution pour être proclamé élu dès le premier tour. Mais avec plus de 53% des suffrages exprimés, il obtenait deux fois plus de voix que son rival immédiat, qui dès lors, préféra se désister.

- le pourcentage d'abstentions, inférieur à 10%, et remarquablement peu élevé pour le pays, semblait traduire une défaite du Sentier Lumineux qui s'était efforcé d'entraver la consultation.

° Cet élan de confiance, dépassant les clivages partisans, traduisait la perception dans l'opinion de la gravité de la crise économique et sociale qu'affrontait le Pérou :

- la **crise économique** touchait les principaux indicateurs. Le revenu national par habitant avait régressé à son niveau de 1960, les salaires réels avaient baissé de deux tiers par rapport à 1973, l'inflation dépassait 280% en rythme annuel, enfin, plus de la moitié de la population active était au chômage, ou tout au moins, n'occupait pas d'emploi dans le secteur formel ;

- la **décomposition du tissu social** s'accroissait sous l'effet du marasme économique. L'exode andin continuait d'alimenter les masses déracinées des *barriadas*, et l'intervention des forces armées ne parvenait pas à enrayer la progression de l'insurrection armée déclenchée par le Sentier Lumineux.

Face à cette situation de crise, M. Alan Garcia a adopté une politique hétérodoxe et volontariste, mais passés les premiers succès qui ont prolongé l'état de grâce, il doit affronter aujourd'hui le resserrement des contraintes économiques et la renaissance de l'opposition.

## **A - La politique du Président Alan Garcia**

Le programme de redressement national mis en oeuvre par le Président Garcia s'articule autour de trois idées forces :

- relancer l'économie péruvienne en donnant la priorité à l'intérêt national sur les engagements financiers extérieurs ;
- orienter l'action des pouvoirs publics en faveur des plus déshérités -habitants des bidonvilles et paysans des Andes- ;
- restaurer l'ordre public et lutter contre le narco trafic et le Sentier Lumineux en particulier.

Pour mettre en oeuvre cette politique, qui nécessitait un très large appui dans l'opinion, le Président Garcia a adopté un style de gouvernement original et personnalisé, et s'est efforcé d'élargir ses appuis au delà de son propre parti.

*1°) Le style de gouvernement du Président Alan Garcia.*

Tout au long de sa campagne, M. Alan Garcia n'avait cessé de proclamer que son engagement était "avec tous les Péruviens".

Cet engagement inspire son style de gouvernement dont on relèvera quatre caractéristiques complémentaires :

- la constitution d'une **équipe gouvernementale** recrutée davantage en fonction d'affinités personnelles que d'appartenances partisans ;
- l'élargissement de son support politique par une **politique d'ouverture** en direction de la Gauche unie, sa seule rivale potentielle à l'origine ;
- la recherche d'un **lien direct avec les masses** ;
- enfin, la **recherche d'une stature internationale** grâce à une diplomatie personnelle active.

a) La constitution d'une équipe gouvernementale.

Le Gouvernement, dont la composition fut rendue publique le 28 juillet, jour de l'investiture du nouveau Président, comprenait des hommes de tendances politiques variées. Certains, comme le ministre des Affaires étrangères, n'avaient aucune affiliation partisane. D'autres provenaient de l'ancienne Démocratie chrétienne. D'autres encore s'étaient fait connaître par leurs sympathies velasquistes ou socialisantes. La majorité d'entre-eux toutefois, appartenait à l'APRA, mais leur adhésion était parfois récente.

Tous en revanche étaient des hommes jeunes, généralement de la génération du Président, et tous attachés à lui par des liens personnels et directs.

**b) La politique d'ouverture à gauche.**

Le caractère non uniformément apriste de son gouvernement laissait au Président Garcia la possibilité d'élargir ses soutiens politiques en pratiquant une ouverture vers la Gauche Unie, qui, constituant la seconde force politique légale au lendemain des élections de 1985, apparaissait comme son principal rival potentiel. Les premiers échanges de vues portèrent sur les droits de l'homme, que les nécessités de la lutte contre la guérilla avait naguère relégués au second plan. Si tous les partis de la coalition ne parvinrent pas à s'accorder sur les termes de la réponse à apporter aux avances présidentielles, la Gauche Unie apporta cependant, dans les premiers mois, son soutien critique au Gouvernement.

**c) L'établissement d'un lien direct avec la population.**

Parallèlement à l'ouverture pratiquée en direction des partis de la Gauche Unie, le Président Garcia s'est efforcé, avec succès, d'établir un lien direct avec la population, et tout particulièrement avec les masses paysannes et les "pobladores" de la périphérie urbaine.

Multipliant les déplacements dans le pays, très présent sur les chaînes de radio et de télévision, il sait en outre utiliser les "rimanakuy", les parlements quechuas, pour rencontrer les communautés paysannes, et le monde rural.

Les liens qui se sont tissés ainsi, indépendamment des corps intermédiaires et des groupes d'intérêts organisés, expliquent aujourd'hui encore la résistance de la popularité de M. Alan Garcia, au renversement progressif de la conjoncture politique et

économique, et de la renaissance d'une opposition légale et des revendications syndicales.

d). La recherche d'une stature internationale.

Envisagée sous l'angle de la politique intérieure, la diplomatie active dans laquelle le Président Garcia a engagé le Pérou, en particulier au sein du mouvement des non-alignés vise à renforcer son autorité d'homme d'Etat en lui conférant une dimension internationale.

Sous sa direction, le Pérou a adopté des positions tranchées en matière de remboursement de la dette internationale, limitant unilatéralement le montant de ses remboursements. Ces mesures ont rencontré une certaine faveur dans la population, en dépit de l'échec du Président Garcia à entraîner d'autres pays débiteurs dans son sillage.

2°) *Le programme politique du Président Garcia.*

D'inspiration nationaliste, le programme du Président Garcia est ambitieux :

- restaurer l'autorité de l'Etat, rénover l'administration, reprendre en main la police et juguler la subversion intérieure dans le respect des droits de l'homme ;

- relancer l'économie péruvienne, selon un modèle de "développement autocentré" qui, limitant unilatéralement la charge du remboursement de la dette extérieure, renonce du même coup à la majeure partie de ses possibilités d'aides extérieures ;

- favoriser en priorité les secteurs les plus défavorisés de la société péruvienne : habitants des bas-quartiers de Lima, et paysans andins.

a) La politique d'ordre public

Le Président Garcia s'est efforcé de renforcer l'autorité de l'Etat et le contrôle du gouvernement sur la police et l'armée, de façon à modifier les conditions de la lutte contre la subversion armée du "Sentier Lumineux".

Dès le 14 septembre 1985, a été constituée une "commission de paix", composée de juristes et chargée de veiller au respect de la défense et d'inviter au dialogue les ennemis de la démocratie. Le mois suivant, le Gouvernement a décidé d'épurer et de réorganiser les trois corps de police dont il estimait que la discipline se relâchait. A cette occasion, plusieurs généraux et de nombreux officiers de la Garde civile, de la Garde républicaine, et de la police furent mis à pied.

Quant à l'Armée, la suppression des trois ministères représentant chaque Etat-major, et leur remplacement par un ministère de la Défense unique, cependant confié à un militaire, prétendait en limiter l'influence au sein du Gouvernement.

b) La priorité définie en faveur des plus défavorisés

La volonté de mieux contrôler les opérations de répression se double d'une volonté d'attaquer le fondement de la subversion armée en s'efforçant de modifier sur le long terme les conditions socio-économiques qui ont favorisé son apparition.

Cette politique découle d'une vision du Pérou dans laquelle s'opposent non seulement Lima et la province, la côte et l'intérieur andins, mais aussi et surtout les Péruviens jouissant d'un emploi stable et d'un revenu assuré, et ceux qui vivent dans le chômage, le sous-emploi et l'informalité. Dans cette vision, les entrepreneurs, les cadres supérieurs, les fonctionnaires, les employés et les ouvriers constituent le Pérou privilégié. Ils représenteraient 25 % de la population et capteraient 77 % du revenu national. Le "bloc hégémonique centraliste" disposerait en outre des organisations et

des groupes de pression susceptibles de défendre ses intérêts auprès des pouvoirs publics. Les "marginiaux" en revanche qui constitueraient 75 % de la population, et se partageraient les 23 % restants du revenu national, constitueraient l'autre Pérou. Habitants des bidonvilles, paysans des communautés, chômeurs ou sous-prolétariat du vaste secteur informel, ils ne disposeraient d'aucune organisation pour faire entendre leur voix.

En faveur de cet autre Pérou, le Gouvernement du Président Garcia a lancé plusieurs trains de mesures :

- parallèlement à une décentralisation administrative, le Gouvernement a adopté un plan de "micro-régionalisation" du trapèze andin. Ce plan consiste à promouvoir, dans chaque micro-région, des travaux d'aménagement coordonnés, qui, requérant de faibles investissements, sont cependant susceptibles de créer des emplois, d'élever le niveau de vie et de stabiliser la population, en reconstituant un tissu social à l'échelle locale ;

- dès septembre 1985 a été lancé un "Programme national de Soutien au Revenu Temporaire" (PAIT) destiné à améliorer le niveau de vie des populations marginales. Proche des TUC français, ces programmes offrent des postes de travail dans des projets d'aménagement pour une durée de trois mois. Les bénéficiaires reçoivent une rémunération égale au salaire minimum légal versé pour les trois-quart en espèces et pour le reste en denrées alimentaires de première nécessité. A la fin de l'année 1985, 45 000 postes avaient ainsi été créés dont plus des deux tiers dans l'aire métropolitaine de Lima, pour l'exécution de travaux d'aménagement urbain.

L'année suivante, les PAIT qui ont été étendus à plusieurs régions de l'intérieur ont fourni du travail à plus de 250 000 personnes.

- à ces mesures de traitement social du chômage se sont ajoutées des mesures d'ordre économique, qui, par une stimulation de l'appareil productif, s'efforcent de développer l'emploi permanent. Ces mesures comportent des exonérations de charges sociales pour

les entreprises qui créent des emplois, ainsi que la création d'un Certificat de Réduction d'Impôt pour l'Emploi. En outre, les formalités administratives requises pour la création d'entreprise ont été allégées et simplifiées.

c) Une politique de développement autocentré.

Lorsque le Président Alan Garcia est arrivé au pouvoir en 1985, l'économie péruvienne s'enfonçait dans une crise sévère : l'inflation se développait à un rythme qui se serait traduit en fin d'année par une érosion de 250 % de la valeur de la monnaie ; en outre, le pouvoir d'achat de la population ne cessait de régresser, alimentant le marasme de l'appareil productif, et, partant, le sous-emploi.

Le programme économique, mis en oeuvre par le Premier Ministre, M. Luis Alva, s'articule autour de trois volets complémentaires :

**1 - la limitation unilatérale des remboursements de la dette extérieure à concurrence de 10 % du solde créditeur du commerce extérieur a été justifiée par le Gouvernement péruvien au nom de la nécessité d'affecter en priorité les ressources du pays à la relance de son économie. Cette décision, grave dans l'ordre international, dans la mesure où elle n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les créanciers, a été accompagnée dans l'ordre interne, des mesures de mise en sommeil des grands chantiers de travaux publics, et d'une réduction des dépenses militaires.**

**2 - les ressources financières ainsi dégagées devaient être employées à la relance de l'appareil de production, plus qu'à demi paralysé. Le plan d'urgence appliqué dès le mois d'août 1985 s'inspirait d'une analyse selon laquelle la poussée inflationniste n'était pas due à un excès de la demande mais qui voyait dans la récession, la conséquence d'une insuffisante injection de pouvoir d'achat. L'application de cette politique d'urgence se traduisit par :**

- **une relance de la consommation populaire, par une augmentation du pouvoir d'achat, et en particulier un doublement du salaire minimum ;**

- **un blocage des prix , auquel il fut procédé de façon souple, sur une base contractuelle, secteur par secteur, voire entreprise par entreprise ;**

- **une baisse des taux d'intérêt, une diminution des taxes et des impôts indirects destinés à stimuler la production.**

**3 - enfin, la dévaluation de la monnaie péruvienne et l'encouragement donné aux productions nationales invitées à se substituer aux importations, en particulier dans le domaine agricole devaient limiter l'augmentation des achats extérieurs que l'on pouvait attendre de l'augmentation du pouvoir d'achat, et desserrer la contrainte extérieure.**

## **B - Une politique à l'épreuve.**

Porté au pouvoir par un vaste élan de confiance populaire, le Président Garcia a rapidement mis en oeuvre un programme audacieux et hétérodoxe qui prétendait aborder en profondeur les différents aspects de la crise péruvienne. Il bénéficiait, pour l'application de sa politique, du contact immédiat qu'il avait su nouer avec la population péruvienne, ainsi que de l'absence d'opposition sur sa droite, et de l'attitude de soutien critique adoptée par la gauche unie de M. Barrantes.

Mais trois ans après les élections de 1985, les obstacles rencontrés soulignent la difficulté des tâches entreprises :

- **les efforts en matière de restauration de l'autorité de l'Etat n'ont pu enrayer la progression du Sentier Lumineux dont la répression reste très largement aux mains des autorités militaires ;**

- après avoir obtenu d'indéniables succès, la politique économique semble avoir rencontré ses limites financières ;

- la volonté du Président de forcer ces dernières par des mesures volontaristes, telles la nationalisation des banques, a ressuscité l'opposition de droite, naguère exsangue, alors que son engagement aux côtés de l'APRA lors des élections municipales a ébranlé son alliance avec la gauche unie.

### 1°) La lutte contre le Sentier Lumineux.

Des deux formes de guérilla qui ensanglantent le Pérou, le "Sentier Lumineux" est à la fois la plus meurtrière, la plus célèbre et la moins bien connue. On estime à plus de 10 000 les victimes qu'il aurait tuées depuis dix ans. Né autour de l'Université d'Ayacucho, vraisemblablement composé, pour l'essentiel d'intellectuels provinciaux dressés contre une société qui ne leur offre pas ou peu de débouchés, il fait régner dans les Andes la terreur au nom d'une idéologie obscure et mal connue, que l'on qualifie, faute de mieux, de "polpotiste" et s'efforce de détruire les infrastructures du pays de façon à acculer les pouvoirs publics à la capitulation. Moins meurtrier, plus traditionnel dans ses formes "cubaines" et son inspiration "castriste", le Mouvement Révolutionnaire Tupac Amaru, qui reprend le nom d'un chef indien révolté contre les Espagnols, est né vers 1984 à Lima et s'est depuis étendu à d'autres agglomérations urbaines.

Les alternatives à la solution militaire, telle la "Commission de Paix" créée en septembre 1985 n'ont abouti à aucune "paix des braves" dans la première année. La répression particulièrement brutale de la révolte des prisons qu'a déclenchée le Sentier Lumineux en juin 1986 pour entraver la tenue à Lima de l'Internationale Socialiste semble devoir en éloigner aujourd'hui tout espoir. Elle a également souligné la dépendance du pouvoir civil à l'égard de l'Armée, qui affirme son emprise sur une option militaire à laquelle il n'y a plus, semble-t-il, d'alternative.

Momentanément affaibli, le Sentier Lumineux a repris depuis ses attentats, en particulier contre les personnalités de l'APRA, et accentué sa pénétration sur Lima, où sabotages et assassinats se multiplient.

## 2°) Les limites financières de la politique économique.

La politique économique mise en oeuvre par le Premier Ministre, M. Luis Alva, a remporté dans un premier temps deux **incontestables succès** :

- les mesures de **lutte contre l'inflation** ont permis de ramener celle-ci du taux de 250 % qu'elle menaçait d'atteindre en fin d'année 1985, à un taux inférieur à 70 % en 1986,

- quant à la politique de **relance de l'économie** elle a obtenu des résultats appréciables en 1986 et 1987, où les taux de croissance ont respectivement atteint 7 % et 6,5 %.

Elle s'est toutefois rapidement heurtée à **deux types de limites financières** :

- en dépit de la décision du Gouvernement de laisser glisser le taux de change de la monnaie, la relance de la demande interne s'est traduite par une **dégradation des indicateurs** avec l'extérieur, et en particulier par l'**épuisement des réserves en devises**, ainsi que, un peu plus tard, par une reprise brutale de l'inflation ;

- dans le même temps, la saturation des moyens de production consécutive à la reprise pose aujourd'hui le **problème de l'investissement privé** et de son financement. Celui-ci ne peut évidemment plus provenir de l'aide internationale, les principaux créanciers et le Fonds Monétaire International en particulier, ayant décidé de suspendre l'octroi de tout nouveau prêt au Pérou, à la suite de la décision unilatérale de ce dernier de limiter le remboursement

de sa dette. Dans ces conditions, seules les sources de financement strictement nationales peuvent être envisagées. Or, les investisseurs privés potentiels ne se sont pas départis jusqu'à présent d'une attitude prudente, voire méfiante, à l'égard des perspectives d'une poursuite de la croissance économique. C'est dans ce contexte que le Président Garcia a annoncé au mois de juillet 1986 la nationalisation du secteur bancaire. Cette décision touche une dizaine de banques privées, six compagnies financières et treize compagnies d'assurances. Dans la mesure où la majeure partie du secteur du crédit était déjà entre les mains de l'Etat péruvien, cette mesure n'a pas l'ampleur que l'on pourrait imaginer. Elle a toutefois eu un très fort retentissement dans l'opinion, et les critiques qu'elle a suscitées ont entraîné la résurrection d'une opposition de centre-droit dont a pris la tête l'écrivain M. Mario Vargas Llosa.

### 3°) La renaissance d'une double opposition légale.

Les élections municipales qui se sont déroulées au mois de novembre 1986 sont apparues comme un tournant dans la vie politique péruvienne :

- elles ont permis de vérifier la renaissance d'une opposition de droite, cependant inférieure aux prévisions des sondages ;

- d'autre part, l'engagement du Président Garcia dans la campagne électorale aux côtés de son parti, l'APRA a compromis ses chances de conserver le soutien critique de la Gauche Unie.

Cette consultation électorale a cependant été un nouveau triomphe pour l'APRA, qui, avec 42 % des suffrages, s'est assuré le contrôle de 85 % des mairies, et a, en particulier, conquis celle de Lima où son candidat, M. Del Castillo, a devancé celui de la Gauche Unie, M. Barrantes.

Mais cette victoire, et la prise de position du Président, ont incité la Gauche Unie à reprendre ses distances à l'égard d'un

Gouvernement et d'une politique auxquels elle avait jusqu'à présent apporté son soutien critique.

\*

\* \*

Alors qu'il aborde l'avant-dernière année de son mandat, le Président Alan Garcia n'a pu, en dépit de ses premiers et spectaculaires succès, sortir le Pérou de la crise, il est vrai très profonde, dans laquelle il l'avait trouvé. Bien plus, certains des atouts politiques dont il disposait à son arrivée au pouvoir, lui font aujourd'hui défaut. Mais en dépit de cette inévitable usure du pouvoir, on ne doit pas perdre de vue :

- que son parti a confirmé sa puissance électorale et conforté des positions qui en font le premier parti du Pérou ;

- que le Président lui-même conserve dans la population une popularité qui restait importante au moment du passage de votre délégation.

### III - LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU PÉROU.

Le Président Alan Garcia s'est efforcé, dès son arrivée au pouvoir, d'imposer son pays comme un interlocuteur avec lequel on doit compter en Amérique Latine. Multipliant les voyages à l'étranger, les initiatives diplomatiques et les prises de position, il est devenu, lui-même, un acteur significatif sur la scène diplomatique.

A l'échelon régional, il s'est efforcé de désamorcer les tensions possibles avec les pays frontaliers, de façon à ce que la détente diplomatique puisse autoriser un allègement des dépenses

militaires. Dans le même temps il a cherché à réactiver les organismes de coopération régionaux.

A l'échelon du sous-continent, ses prises de position tant à l'égard du processus de paix en Amérique Centrale que sur la question de la dette internationale se sont efforcées de dépasser les clivages Est-Ouest et de donner la primauté à la dimension Nord-Sud.

La France, dont la diplomatie s'est toujours opposée à la logique des blocs, et défend traditionnellement les intérêts des pays en développement dans les forums internationaux, ne peut être indifférente à ces prises de position, d'autant plus qu'elle a toujours entretenu avec le Pérou des relations culturelles très riches, et qu'elle est, en outre, aujourd'hui, son second créancier public.

#### **A - La politique étrangère du Pérou.**

La politique étrangère du Pérou s'analyse en deux niveaux :

- à l'échelon régional, le Pérou s'est attaché à désamorcer la résurgence d'éventuels conflits frontaliers avec ses voisins, ainsi qu'à réactiver les organismes de coopération régionale, tel le Pacte andin.

- à l'échelle du continent, le Pérou prône une attitude anti-impérialiste et non-alignée, et s'efforce de faire prévaloir la dimension Nord-Sud, sur les clivages Est-Ouest.

##### *1°) La politique régionale du Pérou.*

A l'échelon régional, la diplomatie péruvienne poursuit deux objectifs : le désarmement régional et la réactivation du Pacte andin.

**a) Une politique d'apaisement régional.**

Avec ses voisins, le Pérou s'est efforcé, au cours de ces dernières années, de promouvoir une politique réaliste, et de désamorcer d'éventuels conflits portant sur le tracé des frontières.

Ainsi le climat est-il à l'apaisement vis-à-vis du Chili, l'ancien adversaire de la guerre du Pacifique.

De la même façon, le Gouvernement péruvien s'est efforcé d'éviter que la contestation frontalière qui l'oppose à l'Equateur ne dégénère en conflit armé.

Ce différend, qui remonte à 1941, porte sur la délimitation de la frontière commune dans la région de l'Amazone, et n'a pas encore trouvé de solution juridique définitive en dépit du protocole de Rio de Janeiro du 29 janvier 1942. Ce protocole, établi grâce à l'intervention des Etats-Unis, de l'Argentine, du Brésil et du Chili, consacrait la perte par l'Equateur de tous ses territoires amazoniens, soit 200.000 kilomètres carrés, environ. Dénoncé par l'Equateur, il n'a pas empêché une dégradation des relations entre les deux pays marquée par une succession d'incidents militaires.

Le dernier incident en date a éclaté le 28 janvier 1981, et n'a pris fin que le 25 février lorsque les deux Etats ont accepté la proposition des quatre Etats garants du protocole de Rio de Janeiro, d'établir une zone démilitarisée de 15 kilomètres de part et d'autre de la frontière.

**b) La réactivation du Pacte andin.**

Reprenant les thèmes pan-américanistes de la doctrine apriste, le Président Alan Garcia s'est, en outre, efforcé de relancer la coopération régionale, et en particulier de réactiver le Pacte andin.

Ce dernier a été créé en 1969 par la Charte de Cartagene, et groupe la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur et le Pérou, auxquels s'est joint en 1973 le Venezuela. Le Chili s'en est retiré en 1976. Doté sur le plan international d'une commission, organe suprême, de nature intergouvernementale, et d'un organe technique, ou Junte, assisté d'un comité consultatif, il prévoit la suppression progressive des restrictions aux échanges entre les pays membres, l'instauration d'un tarif extérieur commun, ainsi que l'élaboration d'une politique commune à l'égard des investissements étrangers.

## *2°) Le non-alignement péruvien.*

Enfin, s'agissant des problèmes qui concernent l'ensemble des pays du sous-continent, ou, plus généralement, les nations en développement, le Président Alan Garcia s'est attaché à promouvoir une diplomatie non-alignée, privilégiant l'approche Nord-Sud, et dont les lignes de force sont :

- la volonté de maintenir les deux super-puissances à distance ;

- la recherche d'une solution latino-américaine aux conflits de la région ;

- la volonté de prendre la tête d'une croisade des pays pauvres sur le problème de la dette.

a) L'équidistance à l'égard des super-puissances.

Le non-alignement péruvien prétend conserver ses distances à l'égard des deux super-puissances.

Ainsi, reprenant les thèmes anti-impérialistes naguère développés par le fondateur de l'APRA, Haya de la Torre, la nouvelle diplomatie péruvienne s'attache à défendre et illustrer une spécificité latino-américaine indépendante des deux blocs, et en particulier des Etats-Unis, qu'il s'agisse des prises de position sur la dette, ou sur le processus de paix en Amérique Centrale, où le Président Garcia a manifesté sa sympathie pour le régime de Managua.

Cette diplomatie ne s'est toutefois jamais départie d'un ton modéré à l'égard des Etats-Unis. Aussi, ceux-ci, qui apprécient l'anti-communisme traditionnel de l'APRA et du gouvernement d'Alan Garcia, ont-ils conservé des relations diplomatiques régulières avec Lima.

Quant à l'influence soviétique, elle remonte aux années du régime militaire du général Velasco Alvarado et reste importante, par le biais des accords de pêche et de la fourniture d'armements. Elle ne s'est toutefois pas accrue depuis le retour de la démocratie. Bien au contraire, l'anti-communisme de l'APRA, sa vocation pan-américaniste, et l'ambition du Président Garcia de placer le Pérou au premier rang des pays du mouvement des non-alignés, pourraient l'amener à faire pièce à l'exemple de Cuba, avec lequel il entretient cependant de bonnes relations.

b) La recherche de solutions latino-américaines aux problèmes d'Amérique Centrale : le groupe d'appui à Contadora.

La diplomatie péruvienne a joué un rôle actif dans la constitution du groupe de Lima qui soutient le processus de Contadora.

On se souvient que c'est au mois de janvier 1983 que les représentants du Mexique, du Panama, de la Colombie et du Venezuela s'étaient réunis au Panama, dans l'île de Contadora, pour élaborer un Traité de paix proposé aux cinq Etats de la région concernés par les affrontements armés. Ce projet d'accord, présenté le 7 septembre 1984, avait été accepté par le Gouvernement du Nicaragua, mais s'était heurté aux réserves des Etats-Unis et de ses alliés du "groupe de Tegucigalpa" (qui rassemble le Honduras, le Salvador et le Costa-Rica).

Malgré l'obtention de résultats limités, telle la signature d'un accord de contrôle frontalier entre le Costa-Rica et le Nicaragua en février 1986, les discussions se sont heurtées à l'opposition des Etats-Unis qui voyaient dans ce projet d'accord la consécration du statu quo et la reconnaissance implicite du gouvernement de Managua, et à celle du Nicaragua qui exigeait une garantie nord-américaine au Traité. C'est pour tirer "Contadora de l'impasse" que s'est constitué à Lima, le jour même de l'élection du Président Garcia, le groupe d'appui au processus de Contadora qui rassemble l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay. Au sein de ce mouvement, qui a désapprouvé en 1986 l'aide américaine à la "contra" le Président Garcia n'a pas craint d'afficher ses sympathies pour le Nicaragua : ainsi était-il le seul chef d'Etat à assister, à Managua, aux cérémonies de promulgation de la constitution nicaraguayenne.

### c) La croisade sur la dette.

Dès son arrivée au pouvoir, le Président Alan Garcia a affirmé son intention de limiter unilatéralement le remboursement de la dette extérieure péruvienne qui s'élève à 14 milliards de dollars.

Il invitait en outre les autres pays du sous-continent, et ceux du tiers-monde en général, à constituer un front commun des débiteurs. Dénonçant à la fois la responsabilité des pays créanciers, l'ampleur des ponctions opérées par les remboursements sur des économies déjà faibles, et enfin le coût économique et social des politiques inspirées par le Fonds monétaire international, il défendait ses positions à chaque occasion dans les forums internationaux : à la tribune des Nations-Unies en septembre 1986, à

Hararé, l'année suivante, au Sommet des non-alignés, ou encore au sommet d'Acapulco de décembre 1987 dont il avait été l'initiateur.

Plusieurs pays du sous-continent avaient déjà, dans le passé, ou même ont depuis lors, suspendu, temporairement le remboursement de leur dette. Le précédent Président du Pérou, M. Belaunde l'avait fait également : après avoir un temps limité les remboursements, il les avait même entièrement suspendus à la fin de l'année 1984.

La position prise par le nouveau gouvernement péruvien s'en distingue à un double point de vue :

- il s'agit d'une décision délibérée, durable et prise unilatéralement pour des raisons de principe, plutôt que d'une mesure imposée de façon transitoire par l'aggravation momentanée d'une évolution économique ;

- affirmée publiquement, elle tente d'entraîner les autres pays endettés du sous-continent à suivre son exemple.

Sans vouloir porter une appréciation définitive sur le bilan de cette diplomatie de la dette, on formulera pendant trois remarques :

° Le Pérou n'est pas parvenu à constituer derrière lui un front uni des pays latino-américains endettés. La structure des dettes nationales était de toute façon trop variée pour se prêter à une négociation globale. Bien plus, la position péruvienne n'a pas toujours été bien accueillie par des gouvernements qui s'engageaient au même moment dans des politiques d'ajustement économique, inspirées par le F.M.I.

° Dans le même temps, l'efficacité de la diplomatie péruvienne et l'engagement personnel du Président Garcia ne sont sans doute pas étrangers à l'évolution des positions sur le

**problème de l'endettement**, et aux conditions plus avantageuses dans lesquelles les autres pays latino-américains ont pu négocier le rééchelonnement de leur dette.

° **Le Pérou n'en a cependant retiré pour l'instant aucun avantage financier.** Sa dette est de toute façon trop faible en valeur absolue pour lui conférer un quelconque pouvoir de marchandage, et ses créanciers n'avaient aucun intérêt à accepter en sa faveur des concessions qui auraient pu servir d'exemple à des pays dont la dette est plus lourde.

Bien au contraire, son attitude intransigeante, et son refus de négocier une décision prise unilatéralement et sans concertation préalable, l'ont privé de la quasi-totalité de ses concours financiers extérieurs, le F.M.I. l'ayant déclaré inéligible à de nouveaux prêts le 18 août 1986.

#### d) La diplomatie péruvienne et l'Océan Pacifique

Le Pérou est en outre un pays riverain du Pacifique. Cette donnée géopolitique est prise en compte depuis quelques années par la diplomatie péruvienne, dans deux directions complémentaires :

- un intérêt marqué pour le nouveau droit de la mer. On se souvient que la défense de la mer territoriale est une des grandes causes de la diplomatie collective latino-américaine. Le Pérou y a joué un rôle moteur. Il était, en effet, avec le Chili et l'Equateur, l'un des trois signataires de la déclaration de Santiago de 1952 proposant l'extension des eaux territoriales afin de mieux protéger leurs richesses naturelles.

- un intérêt renouvelé pour les pays du Pacifique qui l'amène à prendre position sur des sujets qui intéressent la France, ses territoires d'Outre-mer et les conditions de sa défense nationale.

## **B - Les relations avec la France**

Les relations franco-péruviennes s'appuient sur une longue tradition d'intérêt mutuel qu'illustrent des faits d'armes - telle la part que prit l'Amiral Dupetit-Thouars à la sauvegarde de Lima, lors de la guerre du Pacifique-, l'oeuvre de nombreux explorateurs, et le renom de l'école française de "pérouanistes". Votre délégation a été particulièrement touchée par l'accueil chaleureux et amical que lui ont réservé les autorités péruviennes. Elle en a retiré l'impression que le capital de sympathie dont nous disposons dans ce pays doit être entretenu par la poursuite d'un dialogue politique de qualité sur les problèmes qui intéressent nos deux pays, par un développement de nos relations économiques et par la consolidation de nos échanges culturels.

### *1°) Les relations politiques : un climat amical*

Les relations diplomatiques franco-péruviennes ont connu, au cours du dernier quart de siècle une évolution contrastée. Le voyage du Général de Gaulle en 1964 a marqué un point fort des relations bilatérales au sommet. Quelques années plus tard, en 1973, en revanche, le régime militaire du Général Velasco Alvarado avait rompu ses relations diplomatiques avec notre pays pour protester contre nos expérimentations nucléaires dans l'atmosphère. Quoique ces relations aient été rétablies deux années plus tard, nos expérimentations dans le Pacifique restent un sujet sensible des relations bilatérales.

Au cours des entretiens qu'elle a eus avec des responsables politiques péruviens, et en particulier au ministère des Affaires étrangères, votre délégation a eu l'impression que le climat favorable qui caractérise aujourd'hui nos relations devrait être davantage utilisé en faveur d'un rapprochement de nos points de vue sur les questions qui intéressent nos deux pays.

#### a) Un climat particulièrement favorable.

L'appartenance à une commune culture latine est un facteur de compréhension entre nos deux pays. Elle permet à nos partenaires péruviens de trouver un contrepois culturel face à l'influence des Etats-Unis. En outre, la France bénéficie au Pérou

d'une sympathie privilégiée par rapport aux autres nations latines d'Europe qui s'explique par le moindre poids international de l'Italie, et par la volonté de conserver une certaine distance à l'égard de l'ancienne métropole espagnole. Comme a pu s'en rendre compte votre délégation, les classes dirigeantes et cultivées sont imprégnées de culture française et connaissent souvent de façon étonnante les réalités et la vie politique française contemporaine. L'actuel chef de l'Etat, M. Alan Garcia, a d'ailleurs effectué ses études en France.

En outre, sur un plan plus strictement diplomatique, deux centres d'intérêt communs rapprochent aujourd'hui nos deux pays :

- la volonté de non alignement de l'actuelle diplomatie péruvienne rejoint l'accent traditionnellement mis par notre pays sur l'indépendance nationale et le refus de la politique des blocs,

- l'ouverture de notre politique étrangère aux problèmes du développement, de la stabilisation du cours des matières premières, et de l'endettement des pays pauvres rencontre les préoccupations les plus immédiates du Pérou.

Au demeurant, ce rapprochement s'est traduit par une multiplication des rencontres de haut niveau. Ainsi le Président de la République a spécialement fait escale à Lima les 10 et 11 octobre 1987, au cours de l'un de ses voyages, pour rencontrer le chef de l'Etat péruvien. Désireux de réaffirmer l'intérêt qu'il porte au Pérou, il a chargé un des membres de la délégation sénatoriale, M. Robert Pontillon, de remettre un message personnel au Président Alan Garcia.

Le Premier ministre, M. Jacques Chirac, s'était également rendu au Pérou un mois plus tôt, le 16 septembre 1987. Il y avait été précédé par Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale chargée de l'enseignement, les 25 et 26 août 1987.

## b) La recherche d'une meilleure compréhension

Ce climat de sympathie devrait être mis à profit pour améliorer la compréhension entre nos pays sur deux sujets qui méritent un examen particulier.

1- Les expérimentations nucléaires que nous menons dans le Pacifique intéressent, à juste titre, le Pérou, qui est riverain de cet océan. Même si l'on est très loin aujourd'hui des tensions qui avaient abouti entre 1973 et 1975 à la rupture des relations diplomatiques, le sujet reste aujourd'hui encore très sensible, particulièrement dans l'opinion. Celle-ci est en effet tentée de trouver dans les explosions que nous provoquons à Mururoa une explication irrationnelle mais populaire, aux tremblements de terre qui ravagent périodiquement la côte péruvienne. Si les autorités conviennent volontiers du peu de fondement de ces interprétations, elles aimeraient toutefois vérifier par leurs propres moyens la parfaite innocuité de nos expériences. A ce titre, le Gouvernement péruvien a récemment saisi le Gouvernement français d'une demande d'envoi d'une mission scientifique au centre d'expérimentations de Mururoa. De son côté, le Gouvernement français a répondu en proposant l'envoi d'une délégation politique sur le site de Mururoa. Cette proposition ne répond pas véritablement à l'attente des autorités péruviennes qui font valoir, à juste titre, qu'une délégation composée de scientifiques serait mieux qualifiée pour se prononcer sur le problème technique de l'innocuité de nos expérimentations, que ne le serait, évidemment, une mission politique.

Dans la mesure où la sûreté de nos installations nucléaires dans le Pacifique a déjà fait l'objet de maintes vérifications, et où elle ne semble pas pouvoir faire l'objet d'une quelconque contestation scientifique, pourquoi ne serait-il pas possible d'acquiescer à la demande des autorités péruviennes ? Les conclusions favorables d'une mission scientifique péruvienne auraient sans aucun doute une efficacité très supérieure auprès de l'opinion nationale aux démonstrations et aux assurances que nous pourrions apporter nous-mêmes. En outre, cette marque de bonne volonté renforcerait la confiance entre nos pays.

2 - La présence à Paris de membres présumés du Sentier Lumineux est également un sujet de préoccupation pour les autorités

péruviennes. Sans doute conviendrait-il, sans renier notre attachement au droit d'asile politique et à l'hospitalité envers les étrangers, en général, qui constitue une des traditions les plus anciennes et les plus nobles de notre droit, de veiller également avec soin au strict respect de cet autre principe du droit français qui veut que tout étranger résidant sur le sol français s'abstienne de menacer l'ordre ou le crédit public et soit tenu en particulier à un devoir de neutralité politique.

*2°) Les relations économiques : un niveau modeste hypothéqué par le problème de la dette*

Les relations économiques franco-péruviennes sont marquées par deux faits essentiels :

- les échanges commerciaux restent à un niveau modeste, qui s'explique en partie par la faiblesse de nos investissements au Pérou ;

- la France est en revanche le 2ème créancier du Pérou.

a) Des échanges commerciaux modestes.

La France n'est qu'un partenaire modeste du Pérou :

- elle en est le 9e fournisseur et assure 2,5 % de ses importations.

- elle en est le 14e client et absorbe 5 % de ses exportations.

Les exportations françaises ont représenté 721 millions de francs en 1986, soit une hausse de 25 % sur l'année précédente. Elles sont retombées à 481 millions de francs en 1987. Elles sont constituées pour plus de la moitié de biens d'équipement, qui souffrent aujourd'hui de la raréfaction des commandes publiques, pour un quart de produits intermédiaires, et pour le solde, de produits alimentaires.

Les importations en provenance du Pérou, qui s'élevaient à 1 milliard de francs en 1986, ont régressé à 66 millions de francs en 1987, en baisse de plus de 30 %. Elles sont constituées en grande partie de minerais polymétalliques (plomb et zinc), de cuivre, d'argent et dans une plus faible proportion d'articles textiles et de produits agricoles.

Le taux de couverture s'est nettement amélioré en notre faveur passant de 57,5 % en 1986 à 105 % en 1987, et cela sans tenir compte des ventes de matériel de défense qui représentent près de 2 400 millions de francs.

b) Les limites liées au problème de la dette.

Si les échanges commerciaux entre la France et le Pérou s'établissent donc à un niveau relativement modeste, la France est cependant le 2<sup>e</sup> créancier avec près d'un milliard de dollars d'encours dont les deux tiers sont garantis par la COFACE.

A ce titre, la France est concernée au premier chef par la décision du Pérou de limiter unilatéralement le montant de ses remboursements, et elle a dû suspendre, en retour, l'octroi de tout nouveau crédit, et de la couverture de la COFACE, avec un double effet sur nos échanges commerciaux :

- la suspension des garanties apportées par la COFACE ne constitue pas un encouragement aux investisseurs français ;

- l'arrêt des prêts du Trésor, s'ajoutant à la raréfaction des financements internationaux, a sensiblement réduit le nombre de projets à l'étude.

### *3°) Les relations culturelles, scientifiques et techniques.*

En retrait par rapport aux années soixante-dix, nos relations culturelles, scientifiques et techniques restent à un niveau très élevé, quoique encore inférieur à la faveur et à l'intérêt dont continue de jouir notre pays. A la suite de la dernière réunion de la Commission mixte biennale qui s'est tenue en 1987 à Paris, l'effort de la Direction générale des Relations culturelles, scientifiques et techniques (D.G.R.C.S.T.), a progressé de 6%, dépassant les 25 millions de francs.

#### *a) Les échanges culturels et artistiques.*

Votre délégation se plaît à noter que tous ses interlocuteurs se sont accordés à souligner l'extrême intérêt que rencontrent toutes les manifestations de la culture française. D'après leurs analyses, qui concordent, notre culture apparaîtrait au Pérou moins comme un recours ou un refuge que comme une fenêtre sur l'extérieur, et son absence de prétention à l'hégémonie serait particulièrement appréciée des Péruviens.

Les moyens dont disposent les organismes français restent malheureusement très inférieurs à la forte demande qu'ils rencontrent.

Certes quelques bourses artistiques maintiennent le contact des créateurs péruviens avec les milieux français.

Certes, on fait savoir que le service culturel dispose d'une médiathèque ouverte au public qui comporte un stock de 1.450 films de court métrage, de 850 disques, de 130 cassettes, de 376 séries de diapositives....

Mais les entretiens que la délégation a eus avec les enseignants et les responsables culturels, l'examen auquel elle a procédé dans les bibliothèques qu'elle a visitées, l'ont convaincue de l'insuffisance du nombre de livres français disponibles au Pérou, tant dans le commerce que pour les consultations publiques. Cet état de choses est d'autant plus regrettable que les Alliances françaises et les Universités pourraient constituer un réseau de distribution efficace, qu'en outre notre pays consent en faveur de l'enseignement du français un effort financier important qui ne peut avoir d'efficacité durable que si nos élèves péruviens peuvent entretenir par la lecture la pratique de notre langue et de notre culture, et qu'enfin le livre est, au Pérou, un support particulièrement efficace pour notre présence culturelle.

Cette insuffisance quantitative est encore aggravée par deux faits, dont les effets s'additionnent :

- les autorités péruviennes taxent très lourdement les importations de livres, y compris lorsqu'il s'agit de livres français adressés par la voie normale aux Alliances françaises et destinés à un usage public. Ne serait-il pas possible d'obtenir une dérogation à cette règle qui alourdit le coût de renouvellement des bibliothèques publiques ;

- depuis quelque temps, le service de la valise diplomatique, soucieux de mettre un terme à certains excès passés, a drastiquement réduit la liste des fournitures dont il accepte de se charger. Aussi les services culturels et les Alliances françaises sont-elles contraintes de se les procurer par la voie commerciale, lourdement taxée. Dans ces conditions, votre délégation souhaiterait que la livraison de la presse française aux bibliothèques publiques des organismes qui assurent notre présence culturelle en Amérique latine soit à nouveau assurée par le service de la valise.

#### b) L'enseignement du français.

L'enseignement du français occupe une place privilégiée au Pérou. Certes bien moins répandu que l'anglais, il est en effet la seule autre langue vivante à être inscrite dans les programmes obligatoires de l'école publique. Il y a été réintroduit en 1979, a connu

depuis lors un sensible développement, et récemment, le 1er décembre 1986, un nouvel accord a été signé avec le ministère péruvien.

On estime, dans l'ensemble, à plus de 21.000 le nombre de jeunes Péruviens à recevoir un enseignement du français. Les 287 professeurs locaux qui le leur dispensent sont soutenus dans leur formation et leur action par le Bureau d'action linguistique de l'Ambassade.

Cet enseignement est dispensé par deux canaux :

1. Le lycée franco-péruvien "Dupetit-Thouars". Votre délégation a visité ce lycée, constitué sous la forme d'une société civile à but non lucratif, qui dispense à près de 900 élèves, dont un petit tiers de Français, un enseignement très proche du système français.

Le corps enseignant, composé de 79 professeurs, comporte 21 professeurs détachés, et 29 recrutés locaux français.

Les classes vont de la maternelle à la terminale, dans ses différentes sections A, C et D. Toutefois, comme le bac français n'est pas reconnu par les autorités péruviennes, et que le bac péruvien se passe deux années plus tôt que le bac français, les élèves péruviens quittent le lycée en quasi-totalité au niveau de la seconde. Il y a là un état de choses particulièrement préoccupant, car ces élèves, qui auront pu recevoir la quasi-totalité de leur formation dans un système français, mais n'auront pas obtenu le baccalauréat français, seront incités à quitter le système français pour la poursuite de leurs études dans le cycle supérieur.

Il nous a été indiqué que le Gouvernement français, qui a pris la mesure de ce problème, s'attache à obtenir la reconnaissance du baccalauréat français par les autorités péruviennes. Encore faudrait-il à notre avis compléter cette mesure indispensable par des mesures incitant les jeunes Péruviens arrivés à l'âge du bac péruvien à poursuivre deux années encore leurs études pour un bac français. Un contingent de bourses permettant aux meilleurs d'entre-eux d'aller effectuer des études supérieures en France pourrait constituer

un encouragement utile. Faute de quoi, nous risquons de perdre une grande partie du bénéfice que nous devons retirer d'un effort coûteux pour la France, car la formation primaire et secondaire de grande qualité que nous dispensons à ces élèves risquerait de ne servir que de marche-pied à une formation supérieure que les jeunes Péruviens iraient ensuite chercher dans d'autres universités étrangères.

## 2. L'Alliance française.

L'Alliance française du Pérou est la plus importante du monde, après celle de Paris.

Ses trois centres de la capitale et ses cinq centres de province, installés à Arequipa, Chiclayo, Cuzco, Piura et Trujillo ont reçu 21.984 inscrits en 1987, dont 68% à Lima. Signe d'un intérêt qui ne faiblit pas, la progression des effectifs est d'ailleurs constante.

Pour accomplir ses missions, elle bénéficie des services de nombreux professeurs recrutés locaux, de 9 professeurs détachés et d'un V.S.N.A. enseignant mis à sa disposition par le ministère des Affaires étrangères.

Elle a reçu en outre 1,2 millions de francs de subventions d'investissements en 1986 pour l'achat de nouveaux locaux.

On peut s'étonner de ce que, à côté des efforts financiers importants que représentent le recrutement de professeurs détachés et les subventions d'investissements, les centres de l'Alliance française, et particulièrement ceux de province, ne disposent pas des soutiens financiers qui leur permettraient d'étoffer un fonds bibliothécaire qui demeure médiocre.

c) La coopération scientifique et technique.

**En matière de coopération scientifique, l'intérêt traditionnel que présente le Pérou pour la recherche française reste intact depuis deux siècles. Il se manifeste aujourd'hui dans des domaines variés, et en particulier, en archéologie, en géologie, en ethnologie et en sociologie urbaine. La qualité des travaux français est particulièrement appréciée et reconnue des Péruviens.**

**Deux organismes sont implantés au Pérou :**

**- L'Institut Français d'Etudes Andines (IFEA) est un établissement de recherche à vocation régionale. Il a été fondé en 1948. Son siège est à Lima. Il relève de la Direction générale des relations scientifiques et techniques du ministère des Affaires étrangères.**

**Avec cinq chercheurs actuellement en poste au Pérou, il favorise les échanges entre les milieux scientifiques français et ceux des pays andins, finance des travaux de recherche fondamentale et appliquée en archéologie, sciences de la terre et sciences humaines, participe à la formation de jeunes chercheurs andins (stages et thèses). Il réalise enfin un remarquable travail de publication scientifique, tant par l'édition d'ouvrages de référence que par son bulletin trimestriel.**

**L'Institut Français d'Etudes Andines dispose d'un statut officiel au Pérou avec le protocole signé le 16 août 1985.**

**- L'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM) a une présence importante au Pérou avec 19 chercheurs. Il travaille sur des programmes intégrés avec les Universités péruviennes, notamment en géologie et dans le domaine du développement rural.**

**Son statut, actuellement soumis à la Chancellerie péruvienne, devrait lui permettre de formaliser son existence au Pérou.**

La coopération technique ne dispose malheureusement pas des moyens à la mesure des difficultés sociales et économiques que traverse le pays. Deux raisons, l'une structurelle, l'autre conjoncturelle, expliquent aujourd'hui sa faiblesse :

- la première est la priorité de notre coopération en faveur de l'Afrique francophone, qui ne laisse aux pays exclus de la "zone du champ", et donc en particulier aux pays d'Amérique latine, que des ressources marginales ;

- l'autre tient à la relative paralysie des moyens de notre coopération technique, liée au problème de la dette péruvienne. Notre coopération technique hors de la zone du champ dispose de deux types de moyens :

- \* les protocoles financiers, qui ont permis, dans le passé, la réalisation de travaux d'équipement importants, tel par exemple l'équipement de la centrale hydro-électrique de Charcani 5, aujourd'hui en voie d'achèvement. La signature de nouveaux protocoles financiers est aujourd'hui suspendue en raison de la décision péruvienne de limiter le remboursement de sa dette. Ainsi notre coopération au Pérou est-elle privée d'un instrument essentiel, et ne peut-elle plus se contenter que de l'envoi de mission d'experts.

- \* L'envoi de missions d'experts, chargés de réaliser des études techniques, quelle qu'en soit l'utilité, paraît aujourd'hui très insuffisante face à l'ampleur des besoins du Pérou.

Une forte demande existe dans des domaines où notre coopération technique pourrait être significative : en matière de développement rural, d'aménagement urbain, de médecine tropicale, d'informatique scolaire où notre technologie paraît bien placée, et d'administration publique qui reste un de nos secteurs privilégiés.

## TROISIEME PARTIE

### LA BOLIVIE

Appartenant au même ensemble géographique que le Pérou, la Bolivie présente des caractéristiques assez voisines qu'il n'est, de ce fait, pas utile de décrire à nouveau en détail. Aussi n'insistera-t-on, dans les quelques pages qui vont suivre, que sur quelques traits caractéristiques de la géographie physique et humaine de la Bolivie qui sont indispensables à la compréhension de son passé et de sa réalité présente.

#### **I - Les traits saillants de la géographie physique, du peuplement et de l'histoire bolivienne.**

##### **A - La géographie physique de la Bolivie.**

Les remarques qui ont été faites un peu plus haut sur la géographie du Pérou, et en particulier le rôle de la latitude et de l'altitude s'appliquent bien évidemment à la Bolivie.

Le rôle joué par l'altitude et le relief est sans doute plus prononcé encore, dans la mesure où la Bolivie, privée de son accès à la mer, est encadrée dans la montagne, et où la cordillère des Andes atteint sur son territoire sa plus grande largeur et les altitudes moyennes les plus élevées. Ajoutons à cela que le trait le plus original des Andes boliviennes est constitué par la présence de hautes plaines, les *altiplanos*, qui se suivent sur 400 kilomètres du Nord au Sud et sont larges d'une centaine de kilomètres environ, séparant les cordillères orientale et occidentale.

Le territoire bolivien, dans son ensemble, est divisé en deux parties, de configuration, de surface et de peuplement opposés :

- la Bolivie andine, composée de l'Altiplano et des hauts plateaux, représente à peine le tiers du territoire. Elle accueille

cependant plus de la moitié de la population, principalement établie sur les rives du lac Titicaca, la capitale La Paz qui compte à elle seule un million et demi d'habitants, soit près du tiers de la population nationale, et la ville d'Oruro. Les paysans et éleveurs, groupés en communautés, cultivent l'orge et la pomme de terre ou élèvent quelques moutons sur ces plaines situées à la limite des possibilités de cultures, sèches, arides, et soumises en raison de l'altitude à des contrastes thermiques violents. C'est également sur cette partie du territoire que se trouvent les mines d'argent, de plomb et d'étain qui ont assuré naguère les revenus du pays.

- La Bolivie des plaines et des plateaux de l'Est, sur le versant oriental des Andes, occupe 70% de la superficie du territoire, mais n'accueille qu'un peu plus du tiers de la population. Principalement handicapée par la difficulté des communications, elle a bénéficié de l'ouverture de la route asphaltée reliant Cochabamba à Santa Cruz, ouverte en 1964, qui a permis l'émergence progressive de cette dernière ville comme nouvel épicerie économique du pays, grâce à l'exploitation de nouvelles ressources, le pétrole, mais également la feuille de coca.

## **B - Le peuplement bolivien.**

On estime à un peu plus de six millions d'habitants la population bolivienne.

Plus encore que le Pérou, la Bolivie est un pays de peuplement indien. Il est évidemment toujours délicat d'apprécier avec exactitude la proportion des diverses composantes sociales de la population. Les estimations officielles tournent autour des chiffres suivants : 5% de blancs, 30% de métis, 65% d'indiens, répartis entre deux souches ethniques dominantes : les Quechuas et les Aymaras (la source amazonienne étant marginale).

Une étude un peu ancienne menée sur les langues parlées en Bolivie était arrivée aux résultats suivants :

- 38% de la population parle le Quéchu

- 28% parle l'Aymara
- 2% les langues amazoniennes
- 39% de la population est bilingue
- mais 23% de la population ne comprend pas l'espagnol.

La pauvreté du pays n'est pas sans effet sur le peuplement. On sait que la Bolivie est en termes de revenu par habitant le pays le plus pauvre du continent, devançant à peine Haïti. La mortalité infantile y est la plus élevée du monde, atteignant le taux de 213‰, et l'espérance de vie moyenne ne dépasse pas les 46,7 ans. Une forte natalité autorise cependant une croissance de la population de 2,8% par an. L'analphabétisme reste très élevé en dépit des efforts de l'Etat qui consacre à l'éducation une part très importante de son budget.

### **C - Quelques traits significatifs de l'histoire bolivienne.**

Au cours des 163 années qui se sont écoulées depuis le 6 août 1825, date de son indépendance, la Bolivie aura connu 202 changements brutaux de gouvernement. Une histoire aussi riche en péripéties décourage la description chronologique. On retiendra donc de l'histoire bolivienne, quelques-uns de ses traits les plus significatifs ou les plus saillants.

De l'époque préhispanique, on retiendra deux grandes civilisations :

- celle de Tiahuanaco, assez mal connue, qui serait née aux environs de 300 après Jésus Christ sur les rives du Lac Titicaca, et aurait assez mystérieusement disparu aux environs du XII<sup>e</sup> siècle de notre ère.
- celle de l'Empire Inca, à partir de 1430 environ. Ainsi furent mis en place les groupes ethniques qui forment le fonds actuel de la population, Aymaras sur le haut plateau, Quéchuas dans les vallées intermédiaires, sans compter les tribus éparses dans les plaines et les forêts orientales.

Les trois siècles de domination espagnole ont également fortement marqué cette province d'Amérique. Explorée, entre 1534 et 1537 par Saavedra et Almagro, l'actuelle Bolivie est conquise à partir de 1538 par Pizarro et érigée en 1559 en "Audience de Charcas", rattachée à la vice-royauté de Lima, et communément appelée "Haut-Pérou" au cours de l'époque coloniale.

La colonisation espagnole voit l'épuisement des mines les plus accessibles de métaux précieux (telle la fameuse montagne d'argent du Potosi), le partage des terres arables en grands domaines peu mis en valeur, et l'asservissement brutal des indigènes.

La lutte pour l'indépendance s'étale entre 1809 et 1825, et celle-ci n'est acquise que tardivement. La tentative du général Santa Cruz pour confédérer le Pérou et la Bolivie pour constituer un Etat puissant au coeur du continent américain se heurte rapidement aux ambitions des rivaux du dictateur, et aux réactions militaires argentine et surtout chilienne qui la font échouer en 1839.

Soumise à la pression et aux appétits de ses voisins, et souffrant de la faiblesse de son peuplement qui entravait ses capacités de résistance, la jeune République bolivienne a connu un démembrement progressif de son territoire. Trois grands conflits en furent l'origine : la guerre du Pacifique (1879-1880) aux côtés du Pérou, contre le Chili ; les expéditions de l'Acre (1903-1904) contre des séparatistes soutenus par le Brésil ; et la guerre du Chaco (1932-1935) contre le Paraguay.

Au cours de ces trois conflits, la Bolivie a perdu plus de la moitié de son territoire, passant de 2.340.000 à 1.090.000 de kilomètres carrés, et en particulier toute sa façade maritime, conquise par le Chili. Cette dernière perte, très douloureusement ressentie, n'a été que très partiellement compensée par le Traité de 1904, par lequel la Bolivie obtenait du Chili une voie de transit franche entre le port d'Arica et La Paz.

Sur le plan de la politique intérieure, on relèvera, à travers une évolution mouvementée, les difficultés du nouvel Etat bolivien à exercer une autorité indépendante et stable sur l'ensemble du pays. Bien au contraire, le vide laissé par l'administration coloniale, la longueur et la dureté des luttes pour l'indépendance ont encouragé les rivalités régionales, la constitution de solides clientèles, et le développement d'ambitions personnelles, ouvrant la voie à un caudillisme militaire mouvementé qui a dominé la vie politique bolivienne jusqu'à ce que le choc de la défaite du Pacifique ouvrit la voie du pouvoir aux riches propriétaires miniers, et à la constitution d'une opposition dite "libérale". Contre l'oligarchie traditionnelle de Sucre, capitale déclinante, l'ambition de celle de La Paz, ville en plein essor, suscita la guerre civile de 1898-1899. Sous le couvert de ce conflit entre unitaires et fédéralistes, les libéraux triomphèrent des conservateurs, et La Paz devint le siège du gouvernement.

Quant au développement de l'économie, bien évidemment entravé par l'instabilité politique, il se caractérise par la formation d'un système dualiste : l'agriculture, qui emploie de loin la majeure partie de la population, reste abandonnée aux Indiens et soumise aux prélèvements des propriétaires terriens et des autorités provinciales. Elle sombre dans la routine et suffit tout juste à assurer la subsistance des paysans et l'approvisionnement des petites villes. A cette apathie s'oppose la fébrilité des activités spéculatives : les cycles de la quinine (1830-1850), du guano et du salpêtre (1868-1878), ou de la gomme (1895-1915) donnent tour à tour à certaines régions un dynamisme économique intense, mais bref et artificiel. Il est en effet commandé par les fluctuations du marché mondial, et les profits qu'il génère quittent généralement le pays. Ainsi l'Etat doit-il emprunter pour faire construire les infrastructures nécessaires au pays, et en particulier les chemins de fer. Mais bientôt la charge de la dette devient si lourde que l'Etat doit abandonner en 1923 le contrôle de la majeure partie des recettes douanières aux mains d'une commission fiscale permanente dominée par des banques étrangères.

Deux facteurs ont, au début du XXe siècle, fortement marqué la physionomie de la Bolivie contemporaine : l'essor de l'étain, le sursaut nationaliste provoqué par la défaite de Chaco.

L'exploitation des mines en général, et des mines d'étain plus particulièrement, a fortement bénéficié, dans les premières

années du vingtième siècle, de la construction des voies ferrées et d'une conjoncture internationale favorable. Plus qu'un relèvement de l'Etat bolivien ou de la nation bolivienne, l'essor de l'étain a surtout favorisé la constitution de gigantesques fortunes privées, telles celle de Simon I. Patino, que ses ramifications internationales devaient longtemps mettre à l'abri d'une tentative de nationalisation. Le succès de cette économie d'enclave, dont l'Etat ne tirait que de faibles ressources, eut des effets négatifs sur l'économie bolivienne. L'étain représentant jusqu'à 90% des exportations de la Bolivie rendit son économie dépendante des marchés internationaux et vulnérable aux fluctuations des cours. En outre, les devises qu'il procurait permettaient de différer par des importations croissantes le développement des secteurs agricoles et industriels.

L'importance de la mobilisation lors de la campagne du Chaco, donne à la défaite un aspect de catastrophe nationale. Une volonté de reprise en main nationale anime la "génération du Chaco". Elle trouve une double traduction :

- les héros du Chaco, Toro, Bush et surtout Villaroel prennent successivement le pouvoir et tentent d'ouvrir des voies nouvelles : nationalisation du pétrole en 1937, création d'un syndicalisme sous tutelle étatique, réunion en 1945 d'un "grand congrès d'indigènes", enfin, efforts pour disputer aux trois grandes compagnies de l'étain une partie de leurs profits et de leurs devises ;

- simultanément la création de plusieurs petits partis de contestation extrémistes, et d'un mouvement plus vaste, le M.N.R., Mouvement national révolutionnaire, né en 1941 des amertumes d'une génération humiliée et auquel appartenaient tant Villaroel que son ministre des finances, M. Victor Paz Estenssoro.

Arrivés au pouvoir en avril 1952, avec le soutien des communistes, M. Paz Estenssoro et le M.N.R. constituèrent un gouvernement révolutionnaire qui entreprit des réformes d'envergure :

- nationalisation des trois grandes compagnies minières (1952) et création d'un organisme public pour en assurer la gestion, la Comibol, et d'une centrale syndicale ouvrière, la C.O.B.,

dominée par les représentants des mineurs et leur leader Juan Lechin ;

- une réforme agraire libérant les Indiens du servage, et répartissant 6,5 millions d'hectares entre 170.000 familles.

Les élections présidentielles qui suivirent en 1956 la fin régulière du mandat présidentiel de M. Paz Estenssoro, portèrent au pouvoir M. Siles Suazo, candidat du M.N.R., et précédent vice-président du régime. Il eut à faire face sur deux fronts :

- à droite, la Phalange déclencha une série de putsches, dont le plus grave partit de Santa-Cruz, ville de la Bolivie amazonienne, tirée depuis peu de son isolement par le percement d'une route, et qui prenait de l'essor de ses sucreries et du pétrole une importance nouvelle ;

- l'aile gauche de son propre parti, menée par le vice-président Ortiz et le leader de la Fédération des mines Juan Lechin, s'opposait à l'application du plan de stabilisation économique encouragé par les Etats-Unis.

Candidat du M.N.R., qui obtint 75% des suffrages, M. Paz Estenssoro remporta à nouveau les élections présidentielles de 1960. Poursuivant la même politique de stabilisation que son prédécesseur, il eut également à faire face à des séditions de droite et de gauche, et refusant un prêt soviétique, préféra s'appuyer sur l'Alliance pour le Progrès lancée par le Président Kennedy pour soutenir le développement de l'Amérique latine.

Le coup d'état du général Barrientos, vice-président de la République, le 4 novembre 1964, ouvre une nouvelle période d'instabilité, de successions rapides de gouvernements civils et de gouvernements militaires. C'est au cours de cette période qu'éclate la guerilla d'Ernesto Che Guevara (mai-octobre 1967).

En août 1971 un nouveau soulèvement militaire porte au pouvoir le général Hugo Banzer qui rompt avec la Phalange de droite et le M.N.R. et élimine toute opposition. C'est à peu près dans ces mêmes années que se développe le narcotrafic. Après une période

de relative prospérité, une nouvelle crise économique éclate en 1978. Dans le même temps, l'échec des négociations menées avec le Chili sur l'octroi d'un accès à la mer mécontente des secteurs de l'armée. Deux coups d'état plus tard, le général Padilla organise en 1979 des élections qui ne permettent pas de départager M. Siles Suazo de M. Paz Estenssoro. Après une année de présidence provisoire, M. Hernan Siles Suazo remportait les élections de juin 1980 mais était immédiatement frustré du pouvoir par une junte militaire réunissant les représentants des trois armes, mais au sein de laquelle s'affirma très vite la prééminence du général Meza, de l'armée de Terre. Ce dernier, soutenu par le narcotrafic, réprime très violemment la gauche et le mouvement syndical, et compense l'hostilité américaine par l'établissement de relations diplomatiques avec les pays du bloc socialiste de l'Est. Il doit remettre en août 1981 le pouvoir au général Celso Torrelio qui, le 10 octobre 1982, devant la dégradation de la situation et la montée des oppositions, choisit à son tour de le confier au Président légitime de la Bolivie, M. Hernan Siles Suazo.

Mais celui-ci, paralysé à sa droite par l'opposition d'un Congrès dominé par le M.N.R. et l'A.D.N. -l'Action démocratique nationaliste- de M. Hugo Banzer, et à sa gauche par le harcèlement de la C.O.B. -la Confédération ouvrière bolivienne- menée par le leader syndicaliste Juan Lechin ne peut enrayer l'aggravation de la crise.

## II - L'évolution politique de la Bolivie contemporaine.

Les élections générales du 14 juillet 1985 ont porté à la Présidence de la République bolivienne M. Victor Paz Estenssoro, qui se retrouve ainsi pour la quatrième fois en charge des destinées de son pays.

A son arrievée au pouvoir, le Président Paz Estenssoro a trouvé la Bolivie dans un état de crise économique avancée caractérisée par une régression du produit national, une inflation à cinq chiffres, et une progression rapide de l'économie parallèle, ou plutôt, du narcotrafic. Après s'être assuré les conditions d'une paix sociale et d'une majorité politique au Congrès, il a appliqué une politique vigoureuse d'assainissement économique qui a restauré

avec succès les grands équilibres, au prix de lourds sacrifices pour la population.

#### **A - La situation économique bolivienne en 1985.**

La Bolivie a été victime, de 1981 à 1985, d'un véritable sinistre économique, qui s'explique en partie par la chute des cours de l'étain, sa principale exportation, sur les marchés mondiaux. La production industrielle a chuté de 38%, la production intérieure brute par habitant a baissé de 25%, et le déficit du secteur public s'est élevé à 28% de la richesse nationale. Enfin, l'inflation a atteint en 1985 le taux annuel record de 24.000 % qui a laminé les revenus et pratiquement anéanti la monnaie. En revanche, la production de coca a rapidement progressé, et l'on estime même qu'elle aurait doublé sur la période 1984-1985.

Le Président Hernan Siles Suazo qui, à la tête de son parti, l'Union Démocratique et Populaire, avait remis le pays dans la voie démocratique, s'est révélé impuissant face à cette situation dramatique, confronté à une opposition majoritaire au Congrès, et en butte au harcèlement syndical de la Confédération ouvrière bolivienne, menée par M. Juan Lechin, le chef de la Fédération des mineurs.

#### **B - Les élections du 1er juillet 1986.**

Conformément à la Constitution de 1967, qui érige la Bolivie en République unitaire, et en régime semi-présidentiel, les élections générales, qui se déroulent tous les quatre ans, permettent le renouvellement simultané du Président de la République, du Vice-Président, et des deux chambres qui composent le Congrès.

Dix-huit partis furent admis à présenter des candidats et dix d'entre-eux purent effectivement être représentés au Parlement.

Au Sénat, composé de 27 membres, à raison de trois pour chacun des neuf départements, le Mouvement Nationaliste Révolutionnaire de M. Paz Estenssoro remporta 16 sièges, l'Action Démocratique Nationaliste du général Hugo Banzer 10 sièges, le dernier siège revenant au M.I.R., le Mouvement de la gauche révolutionnaire fondé en 1971 par M. Jaime Paz Zamora.

A la Chambre des députés, composée de 130 membres, à raison de 5 députés par département et un député supplémentaire pour 50.000 habitants, l'A.D.N. obtint une majorité relative de 43 sièges, suivie de près par le M.N.R. qui en remporta 41. Le M.I.R., avec 15 sièges, et sept autres plus petites formations, dont le M.N.R.I. -une scission du M.N.R. dirigée par le précédent Président, M. Siles Suazo- se partagèrent les 76 sièges restants.

S'agissant de l'élection présidentielle, l'A.D.N. du général Banzer obtenait, avec 28,6% des voix, le meilleur résultat, suivie de près par le M.N.R. du Président Paz Estenssoro, avec 26,4% des voix. Mais la Constitution bolivienne exigeant la majorité absolue des suffrages pour proclamer élu dès le premier tour un candidat présidentiel, il revient au Congrès de choisir le futur Président.

### **C - La politique du Président Paz Estenssoro.**

Elu par le Congrès grâce à sa majorité sénatoriale, alors que la majorité relative à la Chambre des députés revenait à une formation rivale, le Président Paz Estenssoro s'est d'abord assuré les moyens politiques de mettre en oeuvre une politique d'assainissement économique drastique.

Après avoir calmé l'agitation syndicale de la C.O.B., il s'est assuré une majorité au Congrès en signant le 16 octobre 1985 avec son principal adversaire, M. Hugo Banzer, un "pacte pour la sauvegarde de la démocratie".

S'étant ainsi assuré le soutien d'une majorité confortable dans les deux chambres, le Président Paz Estenssoro a mis en oeuvre dès la fin de l'année 1985 une politique d'assainissement économique efficace, conforme aux principes néo-libéraux.

Il s'est d'abord attaché à réduire le poids des dépenses publiques, en instaurant un gel complet des salaires de la fonction publique pendant six mois, alors que l'inflation restait très élevée. Dans le même temps, il opérait un dégraissage drastique des effectifs dans les mines d'Etat, et réduisait de 10% les effectifs de l'Administration.

Parallèlement, une réforme fiscale augmentait le rendement de l'impôt, et permettait l'arrêt du financement par la création de monnaie, du déficit budgétaire.

Sur le plan externe, la remise à niveau du taux de change officiel s'accompagnait d'une libéralisation et d'une meilleure transparence des échanges avec l'extérieur.

Les résultats obtenus par cette politique énergique et courageuse ont été à la mesure des sacrifices très lourds exigés de la population péruvienne.

Fin 1986, la hausse des prix était ramenée à 68%, et a été contenue aux environs de 10% fin 1987.

Le déficit du secteur public est revenu à 4% du P.I.B. dès 1986.

Ces résultats, obtenus en dépit d'une conjoncture défavorable, caractérisée par la chute des cours du pétrole et de l'étain, a été particulièrement bien accueillie par les institutions internationales et les Etats bailleurs de fonds.

Les autorités boliviennes, affichent aujourd'hui leur volonté de passer à une seconde phase de leur politique et de réactiver une économie dont ils ont assaini les bases, mais qui paraît très affaiblie.

### **III - Les relations extérieures de la Bolivie**

#### **A - Trois préoccupations diplomatiques majeures de la Bolivie**

Trois préoccupations dominent la diplomatie bolivienne : le problème de l'accès à la mer, celui de l'endettement international, et celui que pose le développement du narcotraffic.

##### *1°) Le problème de l'accès à la mer*

On a vu qu'à la suite de la guerre malheureuse engagée aux côtés du Pérou en 1879 pour faire face à l'attaque du Chili, la Bolivie a perdu les territoires qu'elle possédait sur le Pacifique. Cette perte a été consacrée par le traité du 20 octobre 1904, et depuis lors, la Bolivie est privée de tout accès à la mer.

Depuis plus d'un siècle qu'elle existe, l'exigence d'un désenclavement du pays n'a rien perdu de sa vigueur, et reste une des principales exigences de la diplomatie bolivienne. Elle ne pourrait trouver une solution que si l'un de ses deux voisins occidentaux, le Pérou ou le Chili acceptait de lui rétrocéder une partie de son propre territoire.

Toutefois, le règlement de ce différend ne pourrait aboutir que par un accord tripartite. En effet, un protocole complémentaire annexé au traité signé à Lima le 3 juin 1929 entre le Chili et le Pérou interdit dans son article premier toute cession de territoire par l'un

des deux Etats signataires à un Etat tiers -en l'espèce, la Bolivie- sans le consentement de l'autre.

Les dernières discussions en date, qui s'étaient engagées avec le Chili et prévoyaient un échange de territoires ont été rompues récemment par les autorités chiliennes. Aussi la Bolivie cherche-t-elle depuis un an des appuis internationaux, tant à l'Organisation des Nations Unies, qu'à l'Organisation des Etats américains, pour soutenir sa revendication.

## *2°) Le problème de la dette*

La dette extérieure de la Bolivie a atteint les 4,5 milliards de dollars en 1986. Elle paraît particulièrement lourde si on la rapproche du produit intérieur brut qui était estimé en 1986 entre 2,5 et 3,5 milliards de dollars. Aussi constitue-t-elle une préoccupation majeure de la diplomatie bolivienne.

La politique d'assainissement économique menée par le Gouvernement du Président Pas Estenssoro a restauré la confiance des bailleurs de fonds internationaux :

- le 20 juin 1986, la Bolivie a signé un accord de confirmation avec le Fonds Monétaire International. Celui-ci lui a accordé ensuite une "facilité d'ajustement structurel", et paraît disposé à lui octroyer prochainement une facilité élargie

- au même moment, la Bolivie a obtenu du Club de Paris un rééchelonnement de sa dette dans de bonnes conditions.

En outre, la Bolivie s'est récemment adressée aux Nations Unies, dans l'espoir de susciter un élan de générosité financière en sa faveur.

### 3°) *Le problème du narcotrafic*

Le problème posé par la culture de la coca et le développement du narcotrafic est un des principaux problèmes intérieur et extérieur de la Bolivie.

Quatre éléments doivent être conservés à l'esprit pour apprécier la gravité du problème et la difficulté des remèdes :

Premier élément : la culture de la feuille de coca est légale en Bolivie. Il s'agit d'une culture traditionnelle, à laquelle se sont toujours livrés les paysans indiens, et qu'il serait impensable d'interdire. Utilisé sous forme de tisane, le maté coca -supposé soulager des atteintes du mal d'altitude- ou simplement mâché, il fait partie des habitudes alimentaires de la population.

Second élément : la culture de la coca est facile, elle demande peu de soins, et elle est devenue, ces dernières années, particulièrement rentable, même si les trafiquants ne reversent aux paysans cultivateurs qu'une infime partie de leurs profits. Aussi n'existe-t-il pas, en l'état actuel des choses, de culture de substitutions qui présente, pour le paysan, des avantages comparables ; peu d'entretien, peu d'investissement, cinq récoltes par an, des débouchés assurés.

Troisième élément : la culture de la coca est discrète. Elle se pratique dans les régions chaudes, sur le versant oriental des Andes, dans une partie du territoire bolivien à la fois étendue, peu peuplée, et très difficilement contrôlable.

Quatrième élément : dans un contexte de profonde régression du revenu national, l'économie souterraine, principalement alimentée par la culture et le commerce de la coca, est un ballon d'oxygène qui permet à une forte proportion de la population de survivre. En outre, face à un État appauvri, le narcotrafic renforce sa puissance relative, et sa richesse lui permet de pénétrer les rouages de l'État.

Conscients des dangers que le développement du narcotrafic fait peser sur l'Etat bolivien, ainsi que sur une partie de sa population, le Président Paz Estenssoro a courageusement lancé une campagne d'éradication de la coca alliant les moyens répressifs et les moyens économiques :

- volet répressif, il a autorisé en juillet 1986 les Etats-Unis à se joindre, avec d'importants moyens, à une vaste opération menée dans le Béni ;

- volet économique, un plan d'éradication et de substitution d'un montant de 300 millions de dollars, financé pour le tiers par les Etats-Unis, a récemment été adopté.

Les autorités boliviennes reconnaissent cependant que de semblables mesures resteront insuffisantes, et que la lutte contre le narcotrafic passe également par une lutte au niveau mondial contre la consommation de cocaïne dans les pays industrialisés.

## **B - Les relations bilatérales avec la France**

Les relations qui unissent la France à la Bolivie sont anciennes et amicales, avec une prédominance pour le versant culturel.

### *1°) Les relations politiques*

S'agissant des relations politiques, elles ont été entretenues par des voyages et des contacts réguliers de haut niveau.

Pour être déjà ancien, le voyage effectué en 1964 par le Général de Gaulle a laissé un vif souvenir chez nos interlocuteurs

boliviens. Lors de ce voyage, le Chef de l'Etat français avait été reçu par le Président Paz Estenssoro, qui présidait déjà, alors, aux destinées de la Bolivie.

Plus récemment, Monsieur Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, s'est rendu en Bolivie en 1982, et, un peu plus tard, en 1986, Monsieur Didier Bariani, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

En retour, Monsieur Siles Suazo, le précédent Président de la République bolivienne, s'était rendu en France en 1983.

Ces échanges réguliers entretiennent l'amitié entre nos deux pays, et facilitent la compréhension mutuelle.

Celle-ci s'est manifestée, en particulier, à l'occasion des votes qui se sont déroulés aux Nations Unies sur les questions relatives à nos intérêts dans le Pacifique.

## *2°) Les relations économiques*

En contrepartie, on peut déplorer le faible niveau des échanges commerciaux franco-boliviens. On relèvera cependant qu'ils sont traditionnellement déséquilibrés en faveur de la Bolivie.

Au cours de ces dernières années, les échanges commerciaux ont subi le contrecoup de la crise qui frappe l'économie bolivienne.

Ainsi les exportations françaises à destination de la Bolivie sont-elles passées de 69 millions de francs en 1984 à 144 millions de francs en 1985 et à 31 en 1986.

Dans le même temps, les importations françaises régressaient avec régularité, passant de 229 millions de francs en 1984 à 200 millions en 1985 et 160 millions en 1986.

S'agissant des relations financières, on signalera qu'un accord de rééchelonnement de la dette bilatérale vient d'être signé. Cette renégociation pourrait permettre d'envisager l'octroi d'une nouvelle ligne de crédit. Celle-ci relancerait notre coopération économique avec la Bolivie qui avait été bloquée ces dernières années du fait de l'incapacité de la Bolivie d'honorer sa dette.

Le dernier protocole financier qui ait été signé avec la Bolivie remontait à 1983. D'un montant de 100 millions de francs, il porte sur l'équipement d'un hôpital militaire et l'achat de châssis de véhicules Renault pour la compagnie de transports nationale ENAUTO.

### *3°) La coopération culturelle, scientifique et technique*

Le versant culturel des relations franco-boliviennes est, traditionnellement, le plus nourri. Il est étayé par un intérêt mutuel qui remonte à l'époque des luttes pour l'Indépendance, inspirées pour partie par les idées françaises du siècle des Lumières, et reste attaché au souvenir de personnalités comme la naturaliste Alcide d'Orbigny qui séjourna 5 ans dans la jeune Bolivie indépendante et lui donna par ses écrits ses premières lettres de noblesse.

Les deux piliers de l'enseignement français sont :

- le collège franco-bolivien de la Paz. Celui-ci comptait, en 1987, 657 élèves, dont une petite minorité, 44, était de nationalité française. Géré par un organisme privé bolivien, et dirigé par un directeur français détaché, le collège reçoit une subvention de fonctionnement d'un demi-million de francs du ministère français des affaires étrangères.

Son corps enseignant se monte à 44 professeurs, dont 4 professeurs détachés, 3 volontaires du service national, 11 professeurs français recrutés locaux et 26 professeurs étrangers.

L'enseignement y est bilingue, proche du système français. Il est assuré en direct de la maternelle jusqu'à la troisième, mais devient bolivien dans le second cycle, tout en laissant aux élèves la possibilité de préparer le bac français par correspondance, et les diplômes de l'Université de Nancy avec le soutien de l'Alliance française.

- l'Alliance française est présente à la Paz, Cochabamba, Sucre, Santa-Cruz, Tarija et Oruro. Elle a accueilli 2 500 élèves en 1986, dont un millier à la Paz. Outre son rôle dans l'enseignement du français, elle constitue un relais remarquable pour toutes les activités culturelles.

Notre coopération culturelle, scientifique et technique est régie par un accord déjà ancien, l'accord bilatéral du 26 mai 1986. Ce n'est toutefois que très récemment au mois d'avril 1987 que s'est réunie à la Paz, pour la première fois, la commission mixte de coopération.

Les échanges culturels et artistiques sont un peu le parent pauvre de notre coopération, qui ne dispose en ce domaine que de moyens très limités : une bourse pour la formation d'un musicien, une mission pour la formation d'un restaurateur. Le service culturel dispose en outre d'une filmothèque, d'une discothèque.

L'enseignement du français draine en revanche 6 des 11 millions de francs du budget de notre coopération culturelle avec la Bolivie.

La langue française conserve un statut privilégié en Bolivie. Elle est obligatoire pendant 3 ans dans l'enseignement secondaire officiel. En outre, 3 universités à La Paz, Cochabamba et

Sucre assurent la formation en français dans une carrière mixte français-anglais.

**La coopération scientifique s'appuie principalement sur deux organismes :**

**- l'Institut Bolivien de Biologie d'Altitude est un des fleurons de notre coopération scientifique sur le sous continent latino-américain.**

Doté d'un budget de 1,3 million de francs, ses ressources sont constituées, à hauteur d'un demi million de francs d'une subvention versée par le ministère des affaires étrangères, et pour le reste de versements d'organismes tels l'Organisation mondiale de la santé, ou l'ORSTOM, ainsi que de la contrepartie financière de ses prestations payantes.

Un coopérant civil et 3 V.S.N.A. sont en outre mis à sa disposition par le Gouvernement français. L'IBBA s'étant vu en outre reconnaître une vocation régionale en 1985, celui-ci consacre actuellement 4 millions de francs supplémentaires à la construction d'un bâtiment adapté à sa vocation de recherche et à l'accueil de chercheurs ou d'étudiants de la zone andine.

Outre la pathologie liée au mal de l'altitude, l'IBBA se consacre à trois domaines de recherche :

- la leishmaniose, une maladie particulièrement répandue dans la Bolivie orientale,

- la maladie de Chagas qui affecte un tiers de la population bolivienne, et constitue le pendant de la maladie du sommeil répandue en Afrique,

- enfin, tous les problèmes liés à la dénutrition.

- **L'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, plus connu sous l'ancien sigle d'ORSTOM, est présent en Bolivie depuis 1968. L'antenne bolivienne, avec 31 chercheurs et un budget de fonctionnement de 2,7 millions de francs est la plus importante de la région, après l'antenne brésilienne.**

**Elle a pour mission de promouvoir et de réaliser en coopération avec des chercheurs nationaux des recherches scientifiques et techniques qui puissent contribuer au progrès du pays.**

**Dans le cadre d'accords avec l'université ou des institutions comme la Compagnie nationale des Pétroles, elle mène actuellement de nombreux projets dans des domaines aussi variés que la géologie, l'hydrologie, la climatologie, l'agronomie ...**

**En matière de coopération technique, la France participe à la mise en place de petites opérations de développement, auxquelles elle a consacré chaque année depuis 1985 des sommes variant entre 300.000 et 200.000 francs. Les 17 micro-projets achevés ou en cours portent sur le développement rural, ou sur l'intégration économique des populations marginales des villes.**

**Son action passe également par le soutien apporté aux organisations non gouvernementales françaises et boliviennes présentes en Bolivie. En 1985, la création de l'Association boliviano-française d'ONG a permis de regrouper l'ensemble de ces organisations bénéficiant d'un financement du gouvernement français.**



L'AMÉRIQUE DU SUD